

SAHARA OCCIDENTAL

RABAT EXPULSE UNE MISSION ESPAGNOLE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8392 JEUDI 15 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'ANP veille au grain

Page 24

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ DURANT LE RAMADAN

LES WALIS MOBILISÉS

Se mobiliser, anticiper et coordonner plus, mais surtout veiller à l'application effective des orientations du gouvernement. Telles sont les instructions données par le Premier ministre aux walis en prévision du ramadan pour mieux préparer cette période, en veillant à la disponibilité des produits de large consommation tout au long du mois sacré. Page 5



RELATIONS ALGÉRO-ITALIENNES

Convergence stratégique

Page 3

CONFÉRENCE MINIÈRE INTERNATIONALE À RIYAD

Tafer présentera les avancées de l'Algérie

Page 4

SALLES DE CINÉMA

Vers de nouveaux modèles de gestion

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CNAS

Cap sur l'amélioration de la qualité de service

Simplifier l'accès au service public, généraliser la numérisation et assurer l'interconnexion des administrations afin d'épargner au citoyen des déplacements inutiles ont été les principales orientations du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, lors de la réunion d'évaluation consacrée à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

M. Saïhi a assuré que l'amélioration de la prise en charge des préoccupations des citoyens était l'une des priorités des secteurs, affirmant que « l'administration doit aller vers le citoyen et non l'inverse ». Il a soutenu que « la qualité du service public est aujourd'hui le véritable baromètre de la crédibilité de l'action publique », lors de la réunion avec les responsables de la CNAS, qui s'inscrit dans la série de séances d'évaluation périodiques qu'il préside avec les organismes sous tutelle, dans une démarche de suivi rigoureux, d'évaluation des performances et de correction des insuffisances constatées sur le terrain.

Les travaux ont été ouverts par une présentation du directeur général de la CNAS portant sur le bilan des activités du mois de décembre 2025, ainsi que sur les grandes lignes du plan stratégique 2026-2030. Un plan qui, a précisé le ministre, « doit marquer une rupture nette avec les anciennes pratiques ». Le premier responsable du secteur, a tenu, dans cette perspective, à mettre l'accent sur la modernisation des modes de gestion, la numérisation intégrale des procédures et l'amélioration tangible de la qualité des prestations servies aux assurés sociaux.

Dans ses orientations, M. Saïhi a souligné l'urgence de traduire ces réformes en résultats concrets et perceptibles par l'usager. Soutenant que « les délais interminables, les files d'attente et les salles bondées n'ont plus leur place dans une administration moderne », il a rappelé que « le citoyen a droit à un service rapide, efficace et respectueux de sa dignité ».

A cet effet, le ministre a donné des instructions fermes pour l'intensification des sorties de terrain au niveau des différentes structures de la CNAS, afin de « constater de visu la qualité de la prise en charge et corriger immédiatement les dysfonctionnements ». Il a également ordonné l'organisation de visites régulières dans les établissements de santé conventionnés, précisant que « le respect des normes de prise en charge des assurés et de leurs ayants droit est une ligne rouge ».

De même, le traitement des dossiers de prestations a été érigé en priorité absolue. « Chaque retard injustifié est un préjudice pour le citoyen », a souligné le ministre, insistant sur la nécessité de garantir « le versement des droits dans les délais réglementaires, en toute transparence ». Dans cette même logique, il a réaffirmé le caractère irréversible du virage numérique, déclarant que « le recours exclusif aux plates-formes numériques interactives est la clé pour en finir définitivement avec le papier et les déplacements contraignants ».



Un accès plus simplifié.

UNE RATIONALISATION INTELLIGENTE DES DÉPENSES

Abordant la question de la gestion financière, M. Saïhi a appelé à « une rationalisation intelligente des dépenses, sans jamais porter atteinte aux droits des assurés ni à la qualité des prestations ». Sur le volet des ressources humaines, il a mis l'accent sur l'investissement dans le capital humain, estimant que « la réussite de toute réforme passe par des travailleurs formés, compétents et valorisés », notamment à travers la formation continue et la formation à distance sanctionnée par des certifications. Au terme de la réunion, le ministre a encore une fois rappelé que « la modernisation du service public, la numérisation intégrale et la proximité réelle avec le citoyen constituent des choix stratégiques irréversibles ». Il a également assuré suivre personnellement et de manière permanente la mise en œuvre de ces orientations, afin de « bâtir un service public social moderne, performant et à la hauteur des attentes légitimes des citoyens».

Par ailleurs, il convient de noter que M. Saïhi, avait reçu, avant-hier à Alger, le directeur du bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) en Algérie, Halim Hamzaoui, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et du partenariat dans les domaines de la santé et de la sécurité professionnelles, de la protection sociale, du dialogue social et de l'emploi.

Lors de cette rencontre, le ministre a affirmé que le secteur accorde une importance capitale au renforcement de la protection sociale au profit des différentes catégories de travailleurs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail, à travers trois organismes spécialisés. Il a mis en exergue le cadre législatif national interdisant le travail des enfants, ainsi que les développements notables enregistrés dans le domaine de la protection sociale. M. Saïhi a également évoqué les réformes profondes engagées par l'Etat dans ce domaine, lesquelles traduisent l'engagement des pouvoirs publics envers les principes de justice sociale et d'égalité des chances.

A cette occasion, le directeur du bureau de l'OIT a salué « les efforts que déploie l'Algérie dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale », exprimant « la disposition de l'organisation à appuyer les projets visant à renforcer la santé et la sécurité professionnelles et à développer les politiques sociales ».

Il a également mis l'accent sur l'importance de la coordination constante entre le ministère et le bureau de l'OIT pour faire face aux défis socio-économiques, de manière à consolider la stabilité sociale et à concrétiser le développement durable.

Sihem Bounabi

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS

La CACOBATPH simplifie les procédures aux entreprises

LA CAISSE nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a donné le coup d'envoi d'une campagne nationale pour promouvoir son service de prélèvement automatique des cotisations, à destination des entreprises. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Caisse.

Cette opération, présentée sous le slogan « Un seul pas… Un service complet », représente une solution numérique innovante, avec pour effet de simplifier et d'accélérer les opérations de paiement des cotisations pour les entreprises, estime la CACOBATPH. Et d'ajouter que cette initiative sera accompagnée de journées portes ouvertes organisées à travers tout le territoire national, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale visant à booster la transformation numérique et améliorer la qualité des services électroniques et par conséquent administratifs.

À cet égard, le service de prélèvement automatique, a détaillé le communiqué, permet le règlement périodique et automatique des montants des cotisations à partir du compte bancaire ou postal de l'employeur. Il assure ainsi « un paiement régulier sans déplacement, tout en réduisant le risque de retards liés aux échéances de paiement », est-il noté de même source.

L'activation du service se fait via l'octroi d'une autorisation bancaire ou postale au bénéfice de la Caisse, lui permettant de prélever les montants dus à la date prévue, a-t-on expliqué. Les sommes collectées sont, donc, versées directement dans le compte de la Caisse, et chaque opération est, automatiquement, enregistrée dans le système d'information de l'établissement.

Par ailleurs, la CACOBATPH a souligné que ce service offre la possibilité à l'usager de « régler plusieurs cotisations via un seul compte et en une seule opération, quel que soit le nombre de chantiers déclarés par l'intermédiaire d'une autorisation unique déposée une seule fois, valable pour les prélèvements périodiques ».

La CACOBATPH a, en outre, précisé que le prélèvement automatique vient enrichir l'ensemble de ses 23 services numériques existants, offrant aux entreprises « un gain de temps et d'efforts, un meilleur suivi des opérations financières, de même qu'un renforcement de la confiance et de la satisfaction des usagers, en raison de sa simplicité, sa flexibilité et son efficacité ». La Caisse a aussi fait savoir que le téléchargement de la déclaration de prélèvement peut être effectué directement via le site web de la Caisse à l'adresse www.cacobatph.dz.

Khalil A.

RELATIONS ALGÉRO-ITALIENNES

Convergence de vues sur les enjeux stratégiques

Le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a mis en avant, hier, la solidité du partenariat algéro-italien et la convergence de vues entre Alger et Rome sur les grands dossiers régionaux et internationaux, à l'occasion d'une visite de courtoisie de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, au siège de la Chambre haute du Parlement, illustrant ainsi la volonté partagée de hisser la coopération bilatérale à un niveau stratégique plus abouti.


Des relations historiques.

A l'occasion de cette visite, le président du Conseil de la nation a salué « la profondeur et la solidité des relations historiques qui unissent l'Algérie et l'Italie », soulignant que ces relations puisent leurs racines « dans un héritage civilisationnel et humain commun, ainsi que dans les positions de solidarité sincère exprimées par le peuple italien et ses élites politiques et intellectuelles durant la guerre de libération nationale ».

M. Nasri s'est également félicité de la dynamique positive marquant les relations bilatérales ces dernières années, notamment à la suite de la visite officielle effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à Rome. Il a indiqué que cette visite « a insufflé un nouvel élan au partenariat stratégique algéro-italien, à la faveur d'une volonté politique clairement affirmée par les dirigeants des deux pays d'élever la coopération à des niveaux plus larges et plus inclusifs ».

Le président du Conseil de la nation a également mis en avant les échanges qu'il a eus avec le président du Sénat italien, Ignazio La Russa, à Rome, en marge de sa participation, en qualité de représentant du président de la République, aux travaux de la Conférence du Processus d'Akaba sur l'Afrique de l'Ouest. Il a qualifié cette rencontre de « jalon important dans le renforcement de la coordination politique et parlementaire », soulignant « le rôle central de la diplomatie parlementaire en tant que levier complémentaire des relations bilatérales et espace privilégié d'échange d'expertises et de coopération institutionnelle ».

De son côté, l'ambassadeur italien a affirmé que « l'Algérie est le premier partenaire économique de l'Italie en Afrique », soulignant son statut de « partenaire stratégique occupant une place centrale dans la politique économique et énergétique italienne ». Il a salué « le rôle déterminant joué par l'Algérie dans le soutien à la sécurité énergétique de l'Italie », mettant en avant « l'engagement constant et responsable de l'Algérie dans ce domaine vital ».

A cette occasion, le diplomate italien a exprimé le souhait de « diversifier et élargir les domaines de coopération », réitérant « la disponibilité de son pays à mettre son expertise, notamment dans les secteurs des transports et de la sécurité routière, au service de l'Algérie ». Dans ce contexte de convergence, M. Nasri a souligné les opportunités offertes par le marché algérien, à la faveur des réformes économiques en cours et de l'entrée en vigueur du nouveau code de l'investissement. Il a relevé « l'intérêt de l'Algérie pour le développement de partenariats avec les entreprises italiennes », en particulier dans l'industrie, l'agriculture, les énergies renouvelables, l'économie circulaire, ainsi que les petites et moyennes entreprises ainsi que les start-up. Sur les plans régional et international, les deux parties ont souligné la convergence de leurs positions sur les questions prioritaires, réaffirmant leur attachement aux principes de la Charte des Nations unies, notamment le respect de la souveraineté des Etats et le règlement pacifique des conflits. A ce titre, le président du Conseil de la nation a réitéré « le soutien constant et indéfectible de l'Algérie au droit du peuple palestinien à l'autodétermination ».

Abordant la question du Sahara occidental, M. Nasri a réaffirmé « l'engagement de principe de l'Algérie en faveur du processus de décolonisation et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions de la légalité internationale ». En outre, les échanges ont porté sur l'évolution de la situation en Libye, dans la région du Sahel et dans l'espace méditerranéen, avec un accent particulier mis sur « la nécessité de privilégier des solutions politiques inclusives, le dialogue et le renforcement de la paix et de la stabilité régionales, loin de toute ingérence étrangère ».

Sihem Bounabi

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'éducation, la culture et la formation au programme

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacré aux secteurs de l'éducation, de la culture et de la formation, selon un communiqué des services du Premier ministère.

Lors de cette réunion, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant « les modalités d'ouverture de classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire », ainsi que « les conditions de bénéfice des aménagements et mesures de facilitation lors des examens et concours au profit des personnes à besoins spécifiques », est-il précisé dans le même communiqué. Cette démarche, a-t-on expliqué, repose sur « une approche effective et intégrée » en faveur des personnes à besoins spécifiques, à travers leur « prise en charge dans des classes aménagées à cet effet au sein du milieu scolaire ordinaire ». Concernant le volet réservé au secteur de la culture, il est indiqué que le gouvernement a entendu une communication sur « le projet de création de l'Orchestre philharmonique algérien ». Enfin, le gouvernement a entendu une communication sur « le référentiel national de la formation et des compétences ».

M. B.

RÉVISION PÉRIODIQUE DES LISTES ÉLECTORALES

L'ANIE publie les résultats

L'AUTORITÉ nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu publics, hier, les résultats de la révision périodique des listes électorales couvrant la période allant du 20 octobre 2025 au 18 novembre 2025. Cette opération, prévue par la loi, s'inscrit dans le cadre de la mise à jour régulière du fichier électoral national.

Avant l'ouverture de cette révision périodique, le nombre total d'électeurs inscrits s'élevait à 24 315 551. Parmi eux, 23 486 061 étaient inscrits à l'intérieur du pays, tandis que 865 490 étaient enregistrés à l'étranger », a indiqué l'ANIE dans un communiqué.

A l'issue de la révision, le nombre global d'électeurs inscrits a atteint 24 503 060. À l'intérieur du territoire national, 512 188 nouveaux électeurs ont été inscrits, alors que 364 431 personnes ont été radiées des listes. Le nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays après la révision s'élève ainsi à 23 633 818. Concernant les électeurs établis à l'étranger, 37 213 nouvelles inscriptions ont été enregistrées, contre 33 461 radiations. Le nombre total d'électeurs inscrits à l'étranger après la révision périodique est désormais de 869 242, a précisé l'ANIE. Cette dernière a exprimé « ses remerciements à l'ensemble des membres des commissions communales chargées de la révision des listes électorales, ainsi qu'aux commissions de contrôle », saluant « les efforts des acteurs impliqués dans les opérations menées au niveau des missions diplomatiques et des représentations consulaires à l'étranger ».

M. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Une mission espagnole des droits de l'homme expulsée par Rabat

C'EST une nouvelle mesure de répression que vient de commettre le régime marocain au Sahara occidental. Cette fois-ci, c'est une mission espagnole d'observation des droits humains des territoires sahraouis occupés qui a été victime d'une expulsion, afin de l'empêcher de faire son travail. Fidèle à sa politique systématique, Rabat poursuit son embargo médiatique sur la situation qui prévaut dans les localités sahraouies, notamment sur le plan des droits de l'homme. Selon le journal ibérique La Provincia, le gouvernement des îles Canaries a condamné, avant-hier, cette mesure d'expulsion prise par les autorités marocaines d'occupation.

Le gouvernement des îles Canaries a dénoncé, dans un communiqué, « un acte inacceptable de répression et d'obstruction au travail pacifique d'observation des graves violations systématiques des droits humains subies par la population sahraouie ». Pour les autorités locales canariennes, cette mesure « témoigne de la gravité de la situation et de la violation persistante des droits fondamentaux du peuple sahraoui ».

Selon les premières informations, les services de sécurité marocains ont empêché les membres de cette délégation espagnole de descendre d'un avion ayant atterri à Laâyoune, dans les territoires sahraouis occupés.

La délégation était composée du conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie (Gran Canaria), Carmelo Ramirez, de la députée de Podemos, Noemi Santana Perera, et du secrétaire à la communication de Podemos Canarias, Fernando Ruiz Pérez.

Ces membres ont dénoncé cet acte répressif dans une déclaration à la presse espagnole. Selon eux, cette interdiction constitue « un acte de répression inacceptable et une obstruction au travail pacifique de surveillance des graves violations systématiques des droits humains subies par la population sahraouie ».

« L'expulsion de cette délégation souligne la gravité de la situation et la violation continue des droits fondamentaux du peuple sahraoui », a également indiqué la délégation dans un communiqué publié à son retour aux îles Canaries.

Les membres de la délégation ont réaffirmé, dans le même communiqué, leur « engagement en faveur de la défense des droits de l'homme et de la solidarité avec le peuple sahraoui, ainsi que de son droit inaliénable à l'autodétermination, reconnu par le droit international ».

Ils ont exigé « la fin de l'occupation, la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis et la tenue d'un référendum libre et équitable sur l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies ».

Pour rappel, Rabat use et abuse de ces mesures d'expulsion de toutes les délégations ou missions étrangères qui viennent observer et enquêter sur les dépassements de leurs services de sécurité et le piétinement des droits de l'homme, ainsi que les violations quotidiennes commises contre les militants sahraouis.

D'ailleurs, des missions de l'Union africaine chargées de l'observation de la situation des droits humains au Sahara occidental n'ont jamais obtenu de visas d'entrée, et ce depuis plusieurs années.

Hachemi B.

OPEP
La demande continuera à croître en 2027

L'ORGANISATION des pays exportateurs de pétrole (Opep) a indiqué dans son rapport mensuel que la demande de pétrole devrait encore augmenter en 2027, quasiment au même rythme que celui prévu pour l'année en cours. La demande mondiale devrait croître de 1,34 million de barils par jour (mb/j) en 2027, contre une croissance de 1,38 mb/j attendue en 2026, une estimation inchangée par rapport au mois dernier, affirme l'Opep. En conséquence, la demande devrait s'établir à 106,5 mb/j en 2026 et à 107,9 mb/j en 2027, a-t-elle précisé. L'organisation table sur une croissance mondiale en hausse en 2027 de 3,2%, contre 3,1% en 2026, des «perspectives positives qui reposent notamment sur un apaisement de la guerre sur les droits de douane lancée par l'administration américaine avec les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis». Le rapport mentionne également des «ajustements» de politiques monétaires dans les grandes économies et des mesures fiscales stimulant la croissance.

S. N.

PROMOTEUR EN BOURSE
L'ANVREDET obtient l'agrément

LA COMMISSION d'organisation et de surveillance des opérations boursières (Cosob) a annoncé, hier, l'octroi d'un agrément de Promoteur en Bourse à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), lui permettant d'accompagner les sociétés candidates à l'introduction en Bourse. En plus d'intervenir en amont à travers l'assistance à la structuration du projet d'introduction, la préparation du dossier d'admission et de la notice d'information, le promoteur en Bourse continue, pendant une durée de 5 ans, à accompagner la société dans son parcours boursier, en veillant au respect de ses obligations d'information financière et à sa conformité continue aux règles du marché, a précisé la Cosob dans un communiqué. L'agrément de l'ANVREDET constitue «une étape importante dans le renforcement des passerelles entre la recherche, l'innovation et le marché financier et contribue à élargir les opportunités de financement des start-up innovantes», selon la Cosob.

M. B.

CONFÉRENCE MINIÈRE INTERNATIONALE À RIYAD

Tafer présentera les avancées de l'Algérie

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des mines, Karima Bekir Tafer, prend part aux travaux de la cinquième édition de la Conférence minière internationale 2026, qui se tiennent à Riyad, au Royaume d'Arabie saoudite, où elle devrait présenter une communication sur les avancées de l'Algérie dans la gestion de ses ressources minières.

L'expérience de l'Algérie en matière d'exploitation des ressources minière est riche au vu des nombreux projets menés dans ce domaine. Le projet phare que l'Algérie s'apprête à exploiter à la fin du mois en cours est celui du minerai de fer de Gara Djebilet, considéré parmi les plus grands au monde avec une réserve estimée à environ 3,5 milliards de tonnes. A l'occasion de sa participation à cette Conférence qui se tient du 13 au 15 janvier 2026 sur le thème «Les minéraux… face aux défis d'une nouvelle ère de développement», Mme Tafer est accompagnée du directeur du comité de pilotage de l'Agence des services géologiques d'Algérie (ASGA), Karim Mokhtar, et de plusieurs responsables du ministère, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

Cette conférence, organisée sous le patronage du roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, est présentée comme «une plateforme de haut niveau qui réunit des chefs d'entreprise, des ministres chargés des affaires minières, des décideurs et des experts du monde entier». Au programme de cette pléiade de participants des discussions sur les perspectives de développement du secteur minier, ainsi que le renforcement de son rôle essentiel dans le soutien à la transformation économique et à la réalisation du développement durable.

La participation de l'Algérie à cet événement international s'inscrit dans sa vision visant à promouvoir le secteur minier, à renforcer son intégration dans les chaînes de valeur mondiales et à intensifier la coopération et les partenariats internationaux, afin de contribuer à la valorisation des ressources minières nationales et de soutenir les objectifs d'un développement économique durable.

Dans ce contexte, Mme Tafer a participé à la table ronde ministérielle présidée par le ministre de l'Industrie et des Ressources minérales de l'Arabie saoudite, Bandar bin Ibrahim Al-Khorayef, où des échanges de vues ont eu lieu sur les moyens de renforcer la coopération internationale dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales, du développement des chaînes de valeur et de l'encouragement des investissements responsables et durables dans ce secteur stratégique. Elle a également participé à la réunion ministérielle des Etats membres de l'Organisation arabe pour le développement industriel, la normalisation et l'exploitation minière (AIDSMO), qui était consacrée à l'examen des mécanismes d'unification des efforts arabes, au renforcement de l'intégration régionale dans les domaines de l'industrie et des mines, et au soutien des initiatives communes visant à assurer un développement économique durable dans les pays arabes. L'édition de cette année de la Conférence internationale sur les mines repose sur trois piliers stratégiques, à avoir le développement de modèles de financement innovants pour les infrastructures minières, le renforcement des capacités des pays producteurs de minéraux par la mise en place de réseaux de centres d'excellence en géologie, en innovation et en durabilité, ainsi que la promotion de la transparence tout au long des chaînes d'approvisionnement et de fabrication.


Karima Bekir Tafer.

La conférence bénéficie d'une large participation, avec des représentants de plus de 100 pays et d'une cinquantaine d'organisations internationales, ainsi que d'institutions financières et de grandes entreprises minières. Il est attendu de cette rencontre la signature d'un nombre important de protocoles d'accord et d'ententes stratégiques, témoignant de l'importance croissante du secteur minier dans les transformations économiques et énergétiques mondiales.

T. G.

MUTUALITÉ AGRICOLE

La CRMA s'implante à Tipasa

LA CAISSE Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) a inauguré hier une nouvelle agence dans la wilaya de Tipasa, actant ainsi l'extension de son réseau à travers le territoire national. C'est ce qu'elle a annoncé hier dans un communiqué, mettant en avant le potentiel agricole de la wilaya. «Considérée comme un axe principal de l'économie nationale, la wilaya de Tipaza recèle d'importantes potentialités agricoles, maritimes et industrielles. Elle a enregistré des avancées significatives dans plusieurs secteurs d'activité, à la faveur de la dynamique insufflée par les différents programmes mis en œuvre par les pouvoirs publics, faisant de la wilaya un véritable pôle de croissance des activités agricoles, halieutiques et agroalimentaires dans le cadre du développement durable», a indiqué la CNMA, mettant en avant son nouveau mode de gouvernance. Ce dernier, a-t-on signalé, «vise à assurer la continuité et le renforcement de son réseau, s'engage activement dans la dynamisation du secteur agricole et économique de la wilaya de Tipasa, région au potentiel diversifié et stratégique». À travers ses initiatives, la CNMA ambitionne de soutenir le développement local, de renforcer l'accompagnement des acteurs agricoles et économiques, et de contribuer à la création d'emplois, a-t-elle expliqué. Son objectif est d'assurer une relation de confiance solide et étroite avec les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les femmes rurales ainsi que les opérateurs économiques de la région.

Hamid B.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MÉDÉA

Journée d'information sur la LF 2026

UNE JOURNÉE d'information sur les nouvelles dispositions de la loi de finances (LF) 2026 a été organisée, hier, par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Médéa, en présence de représentants de plusieurs secteurs et opérateurs publics, d'experts comptables et de commissaires aux comptes, de notaires et de cadres des services des impôts et des douanes.

Abritée par la bibliothèque principale du chef-lieu, la journée d'information a permis aux participants de prendre connaissance des nouveautés introduites par la nouvelle LF en matière d'investissements publics pour la relance économique du pays et la politique de l'Etat dans le cadre du soutien social à la population.

Dans son déroulé des nouvelles dispositions de la LF 2026, Benhedda Salim, expert en fiscalité, a mis en exergue les principaux agrégats macroéconomiques et les indicateurs budgétaires, en ce qui concerne l'évolution positive du PIB et les équilibres budgétaires prévus en matière de recettes et de dépenses.

L'intervenant mettra l'accent sur la relance hors hydrocarbure en consentant des efforts d'investissements massifs en faveur de l'économie nationale et au profit des secteurs de l'agriculture, l'industrie, les infrastructures, et relance des secteurs non-hydrocarbures. Mais pas seulement, la LF 2026 accorde une importante part au soutien social par un «engagement fort envers la santé, l'éducation et la solidarité, avec des transferts sociaux importants (pensions, prime de chômage, subventions à la consommation)».

Dans ses principales dispositions, la LF 2026 a introduit des nouveautés en matière de soutien à l'investissement et l'économie nationale, en mettant en place des mesures d'augmentation des recettes par un élargissement de l'assiette fiscale et l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale. Dans le but d'encourager l'investissement industriel, la LF a prévu des exonérations en faveur des startups d'une durée de deux années en cas de label au titre de l'impôt sur le revenu global (IRG), de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et ou de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), à deux années supplémentaires au lieu d'une année, afin de leur permettre de consolider leurs activités pour atteindre une maturité économique suffisante et de créer des emplois.

Nabil B.

SUIVI DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ DURANT LE RAMADAN

Les walis appelés à se mobiliser

Se mobiliser, anticiper et coordonner plus, mais surtout veiller à l'application effective des orientations du gouvernement. Telles sont les instructions données par le Premier ministre aux walis en prévision du ramadan pour mieux préparer cette période, en veillant à la disponibilité des produits de large consommation tout au long du mois sacré.



Le gouvernement prend les devants.

Grande mobilisation à cinq semaines du mois de ramadan. Après une réunion au niveau central, qui a regroupé les départements ministériels concernés, ce sont les walis qu'a réunis hier le Premier ministre, Sifi Ghrieb, lequel a donné un ensemble d'instructions visant à prendre des mesures adéquates dans l'objectif de garantir aux citoyens un mois de ramadan dans les meilleures conditions.

«Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé une réunion de coordination avec les walis par visioconférence, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, et de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif. Cette réunion a été consacrée aux préparatifs du mois sacré de ramadan», a indiqué hier le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, signalant les instructions données par le Premier ministre à ces responsables locaux. Ces instructions visent le renforcement de la coordination et la conjugaison des efforts afin d'assurer un suivi rigoureux de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité au profit des citoyens durant le mois sacré, a précisé la même source.

Le Premier ministre a, dans ce sens, souligné l'importance d'adopter une approche anticipative à travers la mise en place de cellules de suivi et de coordination au niveau local.

La mise en œuvre de ces cellules de suivi au niveau local intervient au lendemain de la création d'une commission interministérielle de veille, placée sous l'autorité du Premier ministre. Elle a pour mission de veiller en permanence au suivi de la situation de l'approvisionnement du marché national en produits alimentaires et de la stabilité des prix durant le mois de ramadan.

Présent à cette réunion avec les walis, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a, pour sa part, insisté sur le rôle central des collectivités locales, à leur tête les walis, dans la mise en œuvre effective des orientations du gouvernement. Le ministre a également rappelé la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs afin de veiller à la disponibilité de tous les produits de large consommation à l'occasion du mois sacré.

La veille de cette réunion avec les walis, le Premier ministre a présidé une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen des mesures spéciales destinées à garantir un approvisionnement continu et régulier du marché national en tous types de produits alimentaires, notamment ceux de large consommation, ainsi que les fruits et légumes, les viandes et les volailles. Ce qui contribuera à la stabilité des prix. La réunion a également porté sur des mesures pratiques visant à assurer la disponibilité de la liquidité, notamment au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des guichets automatiques.

Ainsi, le gouvernement a adopté une stratégie proactive à travers la planification et en agissant en amont pour parer à toute éventualité, surtout que le mois de ramadan est devenu «un terrain de spéculation favori» pour une catégorie de commerçants qui n'hésitent pas à revoir à la hausse les prix des produits alimentaires. La rareté de certains produits de large consommation est aussi fomentée par des spéculateurs.

Les agents de contrôle du ministère du Commerce ainsi que ceux des services de sécurité, à savoir des unités de la Gendarmerie nationale, sont en première ligne de la lutte contre ces pratiques. Ces derniers ont été déployés, durant le mois de ramadan de l'année dernière à travers l'ensemble du territoire national. Il en sera de même cette année.

Des sorties sur le terrain sont effectuées pour prévenir les pénuries et la spéculation sur les produits alimentaires, notamment ceux de large consommation, l'objectif étant aussi le maintien de la stabilité des prix et par-là même la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Lilia Aït Akli

LA SAFEX ORGANISE LE SALON COMMERCIAL «RAMADAN AU PALAIS»

Lancement des inscriptions

LE «RAMADAN au Palais» revient cette année dans sa 6e édition. Les commerçants et artisans voulant participer à cette manifestation économique annuelle, qui se tiendra à Alger tout au long du mois de jeûne, sont appelés à s'inscrire. C'est ce qu'a indiqué hier la Société algérienne des foires et expositions, laquelle a souligné l'importance de cet événement.

«La Société algérienne des foires et expositions, filiale du Groupe SAFEX, annonce le lancement de l'opération d'inscription pour la participation au Salon commercial «Ramadan au Palais», dans sa sixième édition, qui se tiendra au palais des Expositions des Pins Maritimes, au niveau du Pavillon Casbah, durant la période allant du 21 février au 21 mars 2026», a indiqué hier la SAFEX dans un communiqué, invitant l'ensemble des commerçants et artisans voulant participer à finaliser leur inscription via la plate-forme électronique, à savoir registration.safex.

L'importance et la particularité de cette édition ont été signalées par les organisateurs. «Le Salon «Ramadan au Palais» est considéré comme l'un des événements commerciaux saisonniers les plus importants, connaissant une forte affluence de visiteurs, en raison de l'espace commercial organisé et complet qu'il offre, permettant l'exposition et la commercialisation de divers produits à des prix exclusifs et abordables, garantissant ainsi une expérience positive, aussi bien pour les exposants que pour les visiteurs», a souligné la même source. Cette édition comprendra, a-t-on ajouté, une large gamme de produits variés, notamment ceux dont la demande augmente durant le mois sacré de ramadan. Il s'agit des fruits et légumes, des produits alimentaires de toutes sortes, des viandes, des ustensiles de cuisine, des articles et produits de nettoyage, des vêtements de prêt-à-porter, des appareils électroménagers, ainsi que d'autres produits traditionnels et artisanaux. La SAFEX a surtout mis en avant le rôle de ce rendez-vous, affirmant qu'»il vise à soutenir l'activité commerciale et artisanale, à encourager le produit local et à renforcer la relation directe entre les exposants et les consommateurs, tout en contribuant à l'animation de l'activité économique durant le mois de ramadan». Le tout, a-t-on noté, dans un cadre économique permettant au client d'acquérir les produits dont il a besoin aux meilleurs prix, contribuant ainsi au renforcement de son pouvoir d'achat.

L.A.A.

L'ANCA À PROPOS DES MESURES DU GOUVERNEMENT

Elles garantiront disponibilité des produits et stabilité des prix

LES MESURES prises par le gouvernement en prévision du mois de ramadan ont fait réagir l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), qui a salué les démarches annoncées. Des propositions sont aussi émises par l'association, qui appelle à la suspension du repos hebdomadaire pour les marchés de gros et de détail durant le mois sacré. «Les mesures annoncées lors de la réunion du Conseil interministériel, relatives au mois sacré de ramadan, contribueront sans aucun doute à garantir la disponibilité des produits de consommation et la stabilité des prix, notamment avec le changement des habitudes de consommation des citoyens durant ce mois béni», a indiqué hier l'ANCA dans un communiqué, soulignant l'importance de ces mesures pour répondre aux besoins du marché et satisfaire les attentes des consommateurs. La garantie de la disponibilité de la liquidité au niveau des bureaux de poste et des distributeurs automatiques de billets a également été saluée par l'association. Celle-ci a également insisté sur «l'importance de la mise en place de cellules locales de coordination et de suivi afin de concrétiser ces mesures», et ce en associant les organisations professionnelles, les associations de protection des consommateurs et les opérateurs économiques, a précisé la même source. L'ANCA a, par ailleurs, fait part de sa disponibilité à contribuer à la réussite des marchés de proximité, dont la mise en place est prévue durant le mois de ramadan à travers les différentes wilayas du pays. L'association des commerçants a cependant appelé à la suppression du repos hebdomadaire des marchés de gros et de détail durant le mois sacré, «afin de garantir la continuité de l'approvisionnement et de préserver la stabilité des prix».

Les citoyens sont aussi appelés à jouer leur rôle, selon l'ANCA, qui les a appelés «à rationaliser la consommation», tout en affirmant que «les stocks de produits de consommation en général et de denrées alimentaires en particulier sont suffisants pour satisfaire la demande, et qu'aucune pénurie n'est prévue sur le marché».

L. A. A.

TRANSPORT PUBLIC

De nouvelles lignes prévues à Tizi Ouzou

SUITE aux multiples rapports faisant état de plusieurs localités mal desservies en matière de transport de voyageurs, les pouvoirs publics ont décidé, pour combler cette lacune, d'arrêter des mesures correctionnelles. Dans ce sens, la Direction des transports de la wilaya de Tizi Ouzou a annoncé l'ouverture d'une procédure d'octroi de licences pour l'exploitation de nouvelles lignes de transport public de voyageurs par route.

Cette opération s'inscrit justement dans le cadre de la réorganisation du réseau local de transport. Dans un avis officiel daté du 13 janvier 2026, l'administration a informé les opérateurs intéressés du lancement d'un appel à candidatures, et ce, conformément à la directive ministérielle n°157 du 9 février 2022 relative à l'assainissement et la redistribution des lignes de transport.

Le document donne lecture que cette démarche vise principalement à pourvoir les lignes laissées vacantes par des transporteurs ayant cessé leur activité. Il s'agit, pour les services concernés, d'assurer la continuité du service public et de rééquilibrer l'offre de transport sur l'ensemble du territoire de la wilaya. C'est un délai de 15 jours, soit du 14 au 29 janvier de l'année en cours qui est accordé aux transporteurs intéressés par cette nouvelle mesure pour déposer leurs dossiers au niveau de l'instance concernée, la direction des transports de la wilaya en l'occurrence. Toute demande faite hors délai fixé est automatiquement rejetée.

Les conditions d'éligibilité sont très précises. Chaque dossier doit comporter une demande manuscrite, une copie de la carte grise du véhicule concerné, un procès-verbal de contrôle technique en cours de validité ainsi qu'un certificat de résidence. L'administration rappelle que la conformité administrative et technique des véhicules constitue un critère déterminant dans l'examen des candidatures.

La réattribution des lignes vise à adapter, doit-on rappeler, le réseau de transport public aux besoins de mobilité, en particulier dans les zones insuffisamment desservies. Elle s'inscrit également dans un contexte de renforcement attendu du contrôle de l'activité des opérateurs. Les services des transports sont notamment interpellés sur les insuffisances de régulation constatées, en particulier l'interruption de certaines dessertes en fin d'après-midi, qui affecte les usagers, les travailleurs notamment.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

TIMECHRET À BÉJAÏA

Un véritable ciment communautaire

La célébration de Yennayer se poursuit jusqu'à la fin de la semaine dans la wilaya de Béjaïa. Après les festivités officielles, la célébration de la nouvelle année berbère 2976, Amenzou n'Yennayer, a été marquée également par un programme riche en animations dans la région.



Un programme riche en animations.

La célébration officielle a débuté près du siège de la wilaya, en présence du wali et des autorités locales. Parmi les activités proposées figuraient une exposition d'artisanat et de produits du terroir, un défilé dans les rues de la ville, ainsi que des chants kabyles mettant en valeur des costumes et des traditions plusieurs fois millénaires. Les célébrations ont également inclus un marché spécial Yennayer à la Casbah de Béjaïa.

Plusieurs associations locales ont organisé des programmes variés dans les communes et villages à l'échelle de la wilaya. L'association Yemma Djoua et la société civile ont animé des activités artistiques et culturelles à Boukhélika, tandis que l'association Saldae a organisé la 7e édition du concours du couscous. D'autres festivités et initiatives ont eu lieu, notamment celles de l'association Adhrar Nfadh à Aït Smaïl et des deux associations Takliaât à Béjaïa.

La résidence universitaire Moualfi Mohand Tahar de Targa Ouzemour a, également, mis en place un programme comprenant des rencontres et des conférences autour de la dimension de Yennayer et de ses origines, avec la participation d'un grand nombre d'étudiants issus de plusieurs wilayas.

De nombreux villages ont organisé des offrandes dites Timechret ou Laouziaâ, selon l'appellation propre à chaque région. L'ambiance est profondément empreinte de joie et de spiritualité. C'est un moment de grandes réconciliations : les gens se rassemblent, scellant la fin des disputes sous la pression bienveillante du groupe. À Béjaïa, Timechret n'est pas seulement une distribution de viande, mais une distribution d'amour et de respect, la consécration de l'équilibre social et l'affirmation identitaire. C'est un retour aux sources vital, une sécurité immense : celle de savoir que l'on appartient à une communauté qui ne laissera personne de côté.

Recevoir une part de viande de la bête sacrifiée confirme l'appartenance à un corps social. Le moment du partage constitue également un révélateur social précis et un véritable ciment communautaire. Dans les villages des massifs d'Akfadou, des hauteurs du Djurdjura, notamment à Ath M'likèche, ainsi que dans les régions de l'Est de la wilaya, vers les monts Babors, cette tradition est vécue comme un acte de résistance culturelle et de solidarité absolue.

L'association « Mains tendues » du village Nord de Tazmalt a, à cette occasion, sacrifié sept bœufs. Les bêtes ont été découpées et réparties équitablement sur plus de 750 familles. Même initiative chez l'association Tadjmaât et le comité du village Ath Ouamer, dans la commune de Béni Mélikèche : plus de dix bœufs ont été sacrifiés, dépecés et distribués en parts égales à plus de 950 familles. L'association « Thiwizi » du village Colonel Amirouche et l'association sociale de Takliaât (commune de Béjaïa) ont, elles aussi, organisé des opérations de Laâouizia et de Timechret, rassemblant les villageois autour de ces offrandes dans une ambiance studieuse, empreinte de solidarité et de fraternité retrouvée.

De son côté, l'association « Imdukel » (Les Amis), pour la promotion des activités de jeunesse de Darguina, a organisé, pour la cinquième année consécutive, une offrande de Laouizia au village Saâdane, en présence de plusieurs responsables locaux, dont le président de l'APW et le maire. Le dépeçage des bêtes, la découpe de la viande et l'ensemble de l'opération sont surveillés du début à la fin par des sages, sous le regard attentif des bambins venus assister à un rite ancestral ravivé chaque année et apprendre un pan des coutumes locales.

Les jeunes ont été associés à la préparation et à l'organisation de la cérémonie, allant jusqu'à assurer, en fin d'opération, la distribution des parts de viande aux veuves, aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui ne pouvaient pas se déplacer.

Le point le plus puissant de Timechret réside dans son égalitarisme absolu : la hiérarchie sociale disparaît. Que l'on soit riche ou pauvre, instruit ou analphabète, chaque chef de famille reçoit une part rigoureusement identique, tirée au sort. On ne donne pas « aux pauvres », on partage « entre frères ». Ce principe préserve la dignité des plus démunis, qui ne reçoivent pas une aumône, mais leur droit légitime en tant que membres à part entière de la communauté.

Plus qu'une coutume, Timechret ou Laouziaâ est un hymne à la solidarité. Par ce geste ancestral, le sacrifice devient partage et la viande, un lien sacré.

N. Bensalem

LOGEMENT ET URBANISME À MOSTAGANEM

Le rôle de la presse dans le suivi des projets

LE FORUM de l'Association de la presse de Mostaganem a ouvert, dans la soirée du mardi, un débat approfondi sur les dossiers du logement et de l'urbanisme, réunissant des cadres centraux ainsi que les représentants des médias. Cette rencontre a permis de présenter les projets en cours et à venir, d'éclairer les citoyens sur leurs enjeux, et de débattre des solutions aux principaux défis rencontrés dans le développement urbain et l'amélioration du cadre de vie au sein de la wilaya, ainsi que des actions mises en œuvre pour y faire face.

Les échanges ont été enrichis par la présence de Ben Salama Taj Eddine, directeur du logement, de Bourouma Abdelhamid, directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière, et de Hamza Hakima, directrice de l'urbanisme et de la construction, sous l'égide du wali de Mostaganem et en partenariat avec la cellule de communication de la wilaya.

Au cours de cette rencontre, les responsables ont présenté des éclaircissements sur les programmes de logement social en cours, les projets d'aménagement et les échéances de réalisation prévues. Les échanges ont également permis de discuter des contraintes techniques et administratives rencontrées sur certains projets, ainsi que des solutions envisagées pour y remédier. Les intervenants ont également évoqué les projets futurs à l'étude ou dont le lancement est imminent, soulignant l'importance d'une coordination renforcée entre les différents services techniques et administratifs. L'objectif affiché est d'accélérer la réalisation des programmes, tout en respectant les normes de qualité et les principes d'aménagement urbain durable, afin de répondre aux attentes des citoyens et d'améliorer leur cadre de vie.

Le forum a, par ailleurs, constitué une occasion pour les journalistes d'interagir directement avec les responsables, posant des questions sur les difficultés rencontrées et sur les moyens mis en œuvre pour les surmonter. Cette démarche traduit la volonté des autorités locales et de la presse de travailler ensemble, non seulement pour informer le public, mais aussi pour accompagner le suivi et la concrétisation des projets locaux. Enfin, l'Association de la presse de Mostaganem a réaffirmé que ce type de rencontre s'inscrit dans un programme périodique visant à instaurer un dialogue continu entre les médias et les différents secteurs vitaux de la wilaya. L'initiative reflète une volonté partagée de renforcer la transparence, d'encourager la participation citoyenne et de consolider la confiance entre les autorités et la population dans la conduite du développement local.

Brahim Mazi

MOYEN-ORIENT

Washington classe les Frères musulmans au rang des organisations terroristes

Les États-Unis classent les Frères musulmans en Égypte, au Liban et en Jordanie comme organisations terroristes étrangères. Washington justifie cette décision par leurs liens présumés avec le Hamas et le Hezbollah et par leur rôle jugé déstabilisateur.

Cette mesure, saluée par l'Égypte, entraîne des sanctions financières. Les États-Unis ont officiellement désigné le 13 janvier les branches des Frères musulmans en Égypte, au Liban et en Jordanie comme « organisations terroristes étrangères », une décision attendue de longue date par plusieurs alliés arabes de Washington. Fondé en 1928 en Égypte, ce mouvement sunnite panislamiste a longtemps exercé une influence majeure dans le monde arabe, avant de connaître un net recul sous la pression conjuguée des autorités locales et de puissances régionales hostiles à l'islam politique. Des mesures visant les soutiens du Hamas et du Hezbollah Le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a justifié cette décision en évoquant « une action continue et soutenue » visant à contrer la violence et les dynamiques de déstabilisation attribuées à certaines branches de la confrérie. Washington entend désormais mobiliser l'ensemble de ses outils diplomatiques, financiers et juridiques pour assécher les ressources susceptibles de soutenir des activités qualifiées de terroristes. L'Égypte a salué une « étape décisive » dans la lutte contre l'extrémisme, estimant que cette désignation confirme la dangerosité idéologique et sécuritaire du mouvement. Le processus avait été enclenché en novembre par un décret signé par Donald Trump, la Maison Blanche accusant les antennes visées de soutenir ou d'encourager des campagnes de violence nuisant aux intérêts régionaux et américains. Ce classement ouvre la voie à



des mesures contraignantes : gel des avoirs, interdiction de transactions financières, restrictions de déplacement et exclusion du territoire américain.

Le Trésor américain affirme notamment que les branches égyptienne et jordanienne entretiennent des liens avec le Hamas, issu historiquement des Frères musulmans et déjà classé organisation terroriste par Washington. Au Liban, les autorités américaines accusent la confrérie de s'être rapprochée du Hezbollah, renforçant selon elles l'« axe Hezbollah-Hamas ». En Jordanie, la confrérie a été interdite en avril 2025 après des accusations d'activités subversives, mettant fin à une relation longtemps ambiguë avec le pouvoir. En Égypte, les Frères musulmans ont été marginalisés après la chute du président Mohamed Morsi, issu de leurs rangs, et sont désormais exclus de toute vie politique. Longtemps prudents, les États-Unis avaient évité cette désignation afin de ménager leurs relations avec la Turquie, dont le président Recep Tayyip Erdogan demeure idéologiquement proche du mouvement.

R. I.

ENVOI DE TROUPES EUROPÉENNES AU GROENLAND

Une tentative «pitoyable» de contenir les États-Unis

ALORS que les États-Unis accentuent leur pression sur le Groenland, l'Europe tente de répondre par un renforcement militaire. Cependant, beaucoup considèrent ces gesticulations comme vaines. Selon les experts et représentants russes, l'Europe prépare déjà le terrain pour accepter une future mainmise de la Maison Blanche sur l'île. La semaine en cours sera décisive pour le Groenland et déterminera l'avenir de l'île sur laquelle les États-Unis ont des prétentions, a rapporté Bloomberg. Ainsi, le 12 janvier, le secrétaire d'État américain Marco Rubio a discuté de la question du Groenland et du rôle de l'OTAN dans la stabilité de l'Arctique lors d'une réunion avec le ministre allemand des Affaires étrangères, Johann Wadephul. Après les négociations, ce dernier a déclaré qu'il n'avait aucune indication que Washington envisageait de s'emparer de l'île par la force militaire. La prochaine rencontre de Rubio aura lieu le 14 janvier avec les ministres des Affaires étrangères du Danemark et du Groenland, Lars Lokke Rasmussen et Vivian Motfeldt. L'Europe ne reste pas les bras croisés. Selon Bloomberg, un groupe de pays européens, mené par le Royaume-Uni et l'Allemagne, discute actuellement de la possibilité de renforcer sa présence militaire au Groenland. Berlin propose d'envisager l'envoi d'une mission conjointe de l'OTAN pour protéger l'Arctique, tandis que Londres appelle ses alliés à renforcer leur présence militaire dans le Grand Nord. Keir Starmer, le Premier ministre britannique, a évoqué avec Donald Trump la présence de navires russes dans l'Arctique, soulignant la nécessité de contenir Moscou. Selon le Financial Times, les diplomates des pays scandinaves démentent cependant l'affirmation de la Maison Blanche sur la présence de bâtiment russes et chinois près du Groenland. Le ministre danois des Affaires étrangères, Lars Lokke Rasmussen, a également déclaré que les informations selon lesquelles le Groenland serait encerclé par de nombreux navires russes et chinois étaient fausses. Contenir la Russie ou contrer les États-Unis ? Le New York Times rapporte que les Européens tentent de convenir d'une réponse qui permettrait d'éviter une confrontation directe avec Washington sur le Groenland. Parmi les options envisagées, les sources du journal mentionnent un accord visant à renforcer les forces de l'OTAN afin de « contrer plus efficacement » l'influence supposée de la Chine et de la Russie, et même l'octroi aux États-Unis d'un accès aux gisements minéraux du Groenland. Bloomberg a souligné qu'en envoyant des troupes sur l'île, les dirigeants européens veulent montrer que l'Europe et l'OTAN contrôlent la sécurité dans la région, tentant ainsi de saper les arguments de la Maison Blanche en faveur de la prise de contrôle du Groenland. En outre, selon The Telegraph, l'UE élabore actuellement un plan de riposte au cas où Washington rejetterait l'option proposée de déployer les forces de l'Alliance sur l'île. Il s'agit de préparer des sanctions à l'encontre des sociétés américaines Google, X et Microsoft, ainsi que de certaines banques et sociétés financières. Renforcement militaire européen : une « pitoyable » tentative de « faire bonne mine », pour des experts russes Les efforts des Européens sont toutefois considérés comme vains et voués à l'échec. Dans un entretien avec RIA Novosti, Dmitri Rodionov, directeur du Centre d'études géopolitiques de l'Institut pour le développement innovant, a qualifié la perspective d'envoyer des troupes européennes au Groenland de « pathétique » et « pitoyable ». Selon lui, il s'agit d'une tentative des pays européens de « faire bonne mine » alors qu'ils sont en position de faiblesse, ce que les États-Unis ne prendront guère au sérieux. Le représentant permanent de la Russie auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Dmitri Poliansky, a déclaré sur la chaîne Rossiïa 24 que même si Washington décidait d'établir son contrôle sur le Groenland, les Européens « le ravaleraient », car ils dépendent des États-Unis sur les plans militaire, stratégique et économique. Selon lui, les pays européens se préparent déjà à cette éventualité et finiront par trouver « une formule » pour expliquer qu'il ne s'est rien passé de grave.

R. I.

GAZA

Les enfants continuent de mourir

L'UNICEF recense au moins 100 enfants tués à Gaza depuis le cessez-le-feu, un chiffre probablement sous-estimé. Les ONG dénoncent des traumatismes psychologiques massifs et une situation humanitaire toujours critique. Le blocage de nombreuses organisations humanitaires aggrave la crise et entrave l'aide aux civils. Au moins une centaine d'enfants ont été tués dans la bande de Gaza depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu avec Israël au début du mois d'octobre, a alerté le 13 janvier le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). « Cela équivaut à un enfant tué chaque jour pendant le cessez-le-feu », a déclaré depuis Gaza James Elder, porte-parole de l'agence onusienne, lors d'un point presse à Genève. Selon l'Unicef, parmi les victimes figurent 60 garçons et 40 filles, touchés par des frappes aériennes, des drones, y compris des drones kamikazes, des tirs de chars ou des balles réelles. L'organisation estime par ailleurs que le bilan réel pourrait être nettement supérieur. Les autorités sanitaires de Gaza avancent en effet des chiffres plus lourds. Le ministère de la Santé fait état de 165 enfants tués depuis la trêve, sur un total de 442 morts enregistrés sur la même période. À cela s'ajoute une autre tragédie silencieuse : sept enfants seraient morts d'hypothermie depuis le début de l'année, conséquence directe de la destruction massive des habitations et du manque de chauffage. Près de 80 % des bâtiments de l'enclave ont été endommagés ou détruits depuis le début de la guerre, selon les Nations unies. Interrogée, l'armée israélienne n'a pas souhaité commenter ces chiffres dans l'immédiat. Un traumatisme sur le long terme pour les enfants Au-delà des morts, l'Unicef alerte sur l'état psychologique dramatique des plus jeunes. « Les enfants vivent toujours dans la peur. Les traumatismes ne sont pas pris en charge et s'aggravent avec le temps », a prévenu James Elder, décrivant une existence « suffocante » et une survie devenue « précaire ». Pour l'agence, la trêve actuelle reste largement insuffisante : « Un cessez-le-feu qui ralentit les bombardements est un progrès, mais un cessez-le-feu qui continue d'ensevelir des enfants ne peut être considéré comme acceptable », a-t-il insisté, rappelant que ce que l'on qualifie aujourd'hui de « calme » à Gaza serait ailleurs perçu comme une crise humanitaire majeure. L'Unicef a également dénoncé la décision prise par Israël, le 1er janvier, de bloquer l'accès à Gaza à 37 ONG internationales, accusées de ne pas avoir transmis la liste de leurs employés. « Empêcher les ONG d'entrer, c'est priver la population d'une aide vitale », a fustigé James Elder. Si l'Unicef a pu accroître son aide depuis la trêve, l'organisation souligne que l'absence de partenaires humanitaires et de journalistes étrangers sur le terrain complique l'acheminement de l'assistance et limite la visibilité des souffrances infligées aux enfants de Gaza.

R. I.

C'EST AINSI QUE L'OTAN PREND FIN, NON PAS PAR UN RETRAIT, MAIS PAR UNE INTERVENTION AU GROENLAND

« Trump va-t-il tuer l'OTAN? »

Les menaces américaines contre le Groenland ont forcé l'Europe à repenser les fondamentales même de l'OTAN. La politique étrangère de Trump allie un interventionnisme mondial avec des ambitions néo-monroéistes plus près de chez lui. Il en résulte une Alliance atlantique confrontée à une érosion non pas de la part d'ennemis extérieurs, mais de son propre centre de pouvoir.



Le sénateur démocrate Chris Murphy a déclaré que « ce serait la fin de l'OTAN » si les États-Unis annexaient le Groenland, une remarque suscitée par la déclaration du président Donald Trump selon laquelle Washington « ferait quelque chose au Groenland, qu'ils le veuillent ou non ».

Un tel avertissement alarmiste est maintenant soudainement devenu une partie du débat grand public à travers l'Europe, alors que l'Allemagne promet un rôle plus important dans l'Arctique et que de hauts fonctionnaires en France, en Pologne et au Danemark discutent ouvertement de plans d'urgence contre une menace venant non pas de Moscou, mais de l'Alliance atlantique elle-même.

La fixation renouvelée de Trump sur le Groenland ne peut être rejetée comme un autre excès rhétorique. Jeremy Shapiro (directeur de recherche du Conseil européen des relations étrangères) a expliqué comment la pression américaine pourrait gagner le Groenland, en exploitant les vulnérabilités économiques, en manipulant les dispositions de sécurité et même en recourant à l'intimidation militaire pure et simple. Le scénario n'est plus purement théorique. Les médias tels que The Guardian, CNN, Al Jazeera, CNBC et le Financial Times ont tous fait état, ces derniers jours, de consultations d'urgence au sein de l'OTAN et de l'UE sur la façon de réagir si un membre de l'OTAN menaçait un autre d'une invasion.

Pendant des années, les analystes de l'ensemble du spectre idéologique ont prédit que Trump, parfois dépeint à tort comme un isolationniste « pro-russe », « tuerait » l'OTAN en s'en retirant. Les atlantistes et certains commentateurs anti-impérialistes ont convergé sur la même conclusion, bien qu'avec des jugements moraux opposés. Ironiquement, Trump ne menace pas l'avenir de l'OTAN par la retraite, mais risque son effondrement par une escalade si agressive qu'il retourne la logique de l'Alliance à l'envers. Il s'avère qu'une prémisse d'alliance sur la défense collective contre les menaces extérieures ne peut pas survivre si sa puissance dirigeante menace ouvertement de conquérir le territoire allié.

En 2024, j'ai fait valoir que Trump n'était pas du tout un « pacifiqueur« . On peut se rappeler que, au cours de son premier mandat, le dirigeant américain a intensifié la guerre aérienne, en particulier au Yémen, assoupli les règles relatives aux frappes de drones, augmenté le déploiement de troupes dans plusieurs théâtres et a abaissé le seuil d› »action directe » mortelle en dehors des zones de guerre déclarées.

Maintenant, la récente intervention soutenue par les États-Unis contre le Venezuela signale clairement la détermination de Washington à réaffirmer le contrôle de son hémisphère, ressuscitant ainsi une version brute du XXIe siècle de la doctrine Monroe. Beaucoup ont supposé que l'hostilité de Trump envers l'OTAN, loin d'être motivée par l› »isolationnisme », était purement centrée sur les questions de partage du fardeau. Il y avait une part de vérité à cela. Comme discuté à la mi-2024, la rhétorique sévère de Trump a entraîné des augmentations massives des dépenses européennes de défense (ce qui était probablement son objectif, de toute façon).

Trump, en tout cas, a effectivement abandonné « America First » comme slogan de réduction et a plutôt adopté un interventionnisme agressif dans le monde entier, allant même au-delà des néonéocons, avec des ambitions territoriales du XIXe siècle, envisageant ouvertement les annexions et les protectorats. C'est le contexte de la crise d'aujourd'hui.

L'ironie est alors frappante. Trump peut en effet « tuer l'OTAN », mais pas avec « isolationnisme » ou en retirant les troupes américaines. Il risque de le tuer en rendant l'article 5 absurde. Si le Danemark est menacé par les États-Unis au sujet du Groenland, qui l'OTAN défend-elle ? Si la France et l'Allemagne sont forcées de planifier contre un déménagement américain dans l'Arctique, la crédibilité de l'Alliance s'effondre de l'intérieur. Ainsi, l'objectif de l'OTAN est miné par l'hyper-interventionnisme américain d'encercler la Russie et de conquérir des territoires riches en ressources. Un tel interventionnisme ne reconnaît aucun allié, seulement des subordonnés et des vassaux.

La situation stratégique plus large renforce cette lecture. Comme je l'ai soutenu en 2024, certaines parties de l'establishment de la politique étrangère américaine exhortaient déjà à s'éloigner de l'Europe, forçant ainsi les Européens à « se défendre » tandis que Washington se concentrait ailleurs. Pourtant, l'approche de Trump est encore plus radicale et contradictoire. Il signale sa volonté de dégrader l'implication en Ukraine, tout en coincant simultanément la Russie dans l'Arctique par des menaces explicites contre le Groenland.

Dans le même temps, il pivote non seulement vers l'Asie ou le Pacifique, mais aussi agressivement vers le continent américain lui-même, menaçant le Mexique, faisant pression sur la Colombie, frappant le Brésil avec des tarifs et des sanctions, tout en déclarant ouvertement ses intentions de « direiger » le Venezuela.

Les menaces du Groenland sont bien sûr indissociables des intérêts américains sur l'énergie et les ressources, en particulier les terres rares et les routes arctiques. Ces menaces révèlent des objectifs stratégiques de longue date des États-Unis, maintenant exprimés sans détour, sans camouflage diplomatique ni ambiguïté. Une fois que le masque est tombé, le discours devient suffisamment brut pour choquer même les observateurs chevronnés.

Les réactions européennes reflètent ce choc. Fait intéressant, la Première ministre italienne Giorgia Meloni, ainsi que le Français Emmanuel Macron, appellent maintenant à l'Europe à renouer le dialogue avec la Russie, en partie par peur d'être piégée entre l'imprévisibilité de Washington et une défense européenne sous-financée. Les décideurs politiques de l'UE débattent ouvertement de la manière de dissuader une prise de contrôle militaire américaine du Groenland, une idée qui aurait semblé absurde il y a quelques années à peine. Ces discussions soulignent le fait que la cohésion atlantique dépendait moins de valeurs communes que de la retenue de Washington.

La dure vérité est que Trump est loin d'être le seul problème de l'OTAN. L'Alliance a longtemps été tendue par des scandales de corruption et de profondes contradictions internes, notamment la question turque, comme je l'appelle. Depuis des années, l'OTAN s'adapte à des priorités stratégiques mutuellement incompatibles, à des applications sélectives de « valeurs partagées » et à des différends intra-alliances non résolus. La posture extrême de Washington aujourd'hui expose et aggrave les lignes de faille qui étaient déjà intégrées dans la structure de l'Alliance. Le « facteur Trump » pourrait bien être le point de basculement, ouvrant la voie à, disons, à la Turquie qui s'oppose ouvertement à la Grèce et autres.

Quoi qu'il en soit, le président américain annonce maintenant que les États-Unis gouverneront le Venezuela, la bande de Gaza en Palestine, ainsi que le Groenland. S'agit-il de « pivoter vers le Pacifique » ou de posséder l'hémisphère occidental dans une approche néo-monroïste qui regarde même le Canada ? La superpuissance atlantique, surchargée comme elle est, veut tout, et plus encore. Et Trump le proclame de manière flagrante, sans prétextes humanitaires et sans embarras. Avec les masques humanitaires et démocratiques enfin partis, le roi est maintenant nu. Et furieux.

Uriel Araujo

LA MINISTRE DE LA CULTURE POURSUIT LE DIALOGUE AVEC LES PROFESSIONNELS

Vers de nouveaux modèles de gestion des salles de cinéma

La série de rencontres participatives avec les professionnels du cinéma initiée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda s'est poursuivi ce mardi à Alger. Accueillant au siège du ministère plusieurs acteurs du secteur, ce troisième rendez-vous s'inscrit dans une démarche de concertation visant à identifier les contraintes qui freinent le développement de l'industrie cinématographique nationale et à esquisser des perspectives de relance durables.



Les échanges ont notamment porté sur la place centrale du film documentaire, considéré comme un levier majeur d'expression cinématographique, capable de restituer le réel social, de préserver la mémoire collective et d'accompagner les mutations de la société algérienne. Les intervenants ont également insisté sur la nécessité d'adopter, à l'avenir, une approche équilibrée combinant cinéma commercial et cinéma d'auteur, afin de dynamiser l'économie du secteur tout en préservant l'exigence artistique et esthétique.

AU cours de cette séance, la question de l'exploitation des salles de cinéma a occupé une place importante dans les débats. Plusieurs propositions ont été avancées en faveur de modèles innovants de gestion, qui reposerait sur l'ouverture encadrée aux opérateurs privés qualifiés, conformément à des cahiers des charges rigoureux garantissant la qualité de la gestion, la pérennité de l'activité et la relance de l'exploitation cinématographique.

Les participants ont également souligné le rôle structurant des ciné-clubs dans l'animation de la scène culturelle, l'élargissement du public cinéphile et la formation d'un regard critique, notamment chez les jeunes. L'accompagnement des projections par des débats et analyses a été présenté comme un outil essentiel pour ancrer une véritable culture de la réception cinématographique. À ce titre, la Fédération des ciné-clubs a été mise en avant en tant que cadre fédérateur chargé de coordonner les initiatives et de structurer un projet cinématographique national cohérent.

En clôture de la rencontre, la ministre a réaffirmé la disponibilité de son département à accompagner et soutenir ces initiatives, dans une perspective de renforcement de la participation culturelle et d'élargissement de la base du public.

Il convient de rappeler que cette rencontre fait suite à un précédent échange ayant abordé plusieurs axes structurants, notamment l'orientation de la production vers le public, l'analyse de la demande cinématographique, la valorisation de la diversité culturelle et linguistique du pays, ainsi que le soutien à la première œuvre et au court métrage. Autant de pistes qui traduisent une nouvelle approche stratégique visant à repositionner durablement le cinéma algérien aussi bien sur la scène nationale qu'internationale.

A. B.

ILLIZI

Plus de 60 exposants au 2e Salon régional de la femme targuie



PLUS DE 60 EXPOSANTS, issus des wilayas d'Illizi, Tamanrasset et Djanet, prennent part à la deuxième édition du Salon régional de la femme targuie, ouvert lundi à la Maison de la Culture Othmani Bali à Illizi.

Le Salon a pour objectif de valoriser le rang de la femme au sein de la société targuie, ainsi que son apport à la préservation de la cohésion du tissu social et la sauvegarde de la composante identitaire, à travers son rôle de dépositaire du patrimoine culturel matériel et immatériel ancestral local, a indiqué le directeur de la Maison de la Culture, Ahmed Mellouki.

Cette manifestation culturelle (12-14 janvier), placée sous le slogan ‹'La femme targuie, reine des sables et voix du Sahara››, est inscrite dans le cadre de la promotion de la créativité féminine dans le domaine de l'artisanat, tel que l'habit et la bijouterie traditionnels, et la valorisation des symboles véhiculés à travers cet art et reflétant leur particularité et la profondeur civilisationnelle de la région, a-t-il ajouté.

Le programme du Salon comporte aussi une projection documentaire sur la femme targuie, des expositions d'art culinaire traditionnel, des animations folkloriques dans les genres ''Ilioune'', ''Tindi'' et ''Imzad'', ainsi que des joutes poétiques et des interprétations musicales.

Une remise de prix aux meilleurs participants couronnera cette manifestation culturelle, en signe d'encouragement de la créativité féminine et de la valorisation du patrimoine culturel local. La tenue de ce Salon, qui coïncide avec la célébration du nouvel an amazigh ‹›Yennayer 2976››, entre dans le cadre des efforts tendant à la promotion du patrimoine national et la valorisation du rôle de la femme dans le développement socioculturel, notamment dans le Grand Sud.

R. C.

CÉLÉBRATION DE YENNAYER

Takfarinas anime un méga concert à la Coupole d'Alger

UN MÉGA concert a été animé, lundi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, par le chanteur Takfarinas, qui a subjugué le nombreux public présent dans le cadre de la célébration de Yennayer.

Lors de ce concert, placé sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, Takfarinas a débuté la soirée avec «Azul», chanson de bienvenue qui célèbre la diversité culturelle algérienne, enchaînant avec une vingtaine de ses chansons, reprises en chœur par le public qui a savouré tous les moments de cette soirée.

En avant-goût, les jeunes chanteurs, Zina Larab de Tizi-Ouzou, lauréate de la neuvième édition du programme musical «Alhane wa Chabab» et Anis Saïdi de Souk Ahras, prix spécial du Jury à la même manifestation culturelle, ont interprété, respectivement, «L'awrès inou» et «Ay'assarou», avant de s'investir en duo pour rendre la célèbre chanson d'Idir (1949-2020) «Ay Azwaw sou mendil awragh».

Durant près de trois heures, Takfarinas a chanté la paix, la vie et la patrie, l'Algérie «une et indivisible, dans sa richesse et sa diversité culturelle, ainsi que la grandeur de son histoire», comme il l'a souligné.

Né en 1958 à Alger, Takfarinas, de son vrai nom Ahcène Zermani, s'intéresse dès son jeune âge au chaâbi, s'inspirant des maîtres de ce genre populaire, notamment El Hadj M'Hamed El Anka et Cheikh El Hasnaoui.

Après plusieurs années d'apprentissage du métier, il s'adjuge le statut d'artiste confirmé et compte à son actif plusieurs albums, dont les plus célèbres «Wey'thelha», «Zaâma Zaâma», «Honneur aux dames», «El waldine» ou encore «Ul-iw Thayri».

R. C.

Chelsea et l'OM à l'affût pour Hadj Moussa

Auteur d'une première moitié de saison remarquable avec Feyenoord et d'une CAN 2025 convaincante sous le maillot de l'Algérie, Anis Hadj Moussa attise logiquement les convoitises. Parmi les clubs les plus intéressés figurent désormais Chelsea et l'Olympique de Marseille, deux formations aux projets bien distincts mais à l'ambition commune.



A. Ryad / LJI

À Rotterdam, Hadj Moussa s'est imposé comme l'un des éléments offensifs les plus réguliers de l'Eredivisie. Avec sept buts et trois passes décisives en 23 rencontres, il a su confirmer son potentiel grâce à sa vitesse, sa capacité à éliminer en un contre un et sa créativité dans les derniers mètres. Des qualités qui ont également éclaté au grand jour lors de la CAN, où il a souvent fait la différence en sortie de banc, apportant percussion et imprévisibilité au jeu des Verts. Selon les informations de Foot Mercato, Chelsea a récemment accéléré sur ce dossier. Les Blues, toujours en quête de jeunes profils à fort potentiel, auraient déjà organisé une réunion avec l'agent du joueur, Mohamed Dahmane. Feyenoord serait informé de cet intérêt concret, preuve que le club londonien ne se contente pas d'une simple prise de renseignements. L'attrait de la Premier League représente évidemment un cap important, même si la forte concurrence et la gestion très structurée de Chelsea posent question. En parallèle, l'Olympique de Marseille suit le joueur de très près. Le club phocéen, à la recherche d'ailiers capables de dynamiser son animation offensive, aurait même entamé des discussions avec Feyenoord, selon plusieurs sources concordantes. L'OM pourrait offrir à Hadj Moussa un rôle plus central dans son projet sportif, ainsi qu'une exposition immédiate en Ligue 1 et sur la scène européenne. Sous contrat jusqu'en 2030, Hadj Moussa est aujourd'hui estimé à environ 20 millions d'euros. Un montant à la hauteur de son potentiel et de sa marge de progression. À un tournant de sa carrière, l'international algérien devra désormais trancher entre la promesse d'un projet ambitieux à Marseille ou le défi prestigieux, mais exigeant, de la Premier League avec Chelsea.

FACE AUX INTÉRÊTS, NICE FIXE LE PRIX DE BOUDAOUI

Toujours aussi constant et précieux dans l'entrejeu, Hicham Boudaoui figure parmi les internationaux algériens les plus suivis lors de ce mercato. Auteur d'une très bonne CAN 2025 avec l'Algérie, le milieu de terrain de l'OGC Nice suscite logiquement l'intérêt de plusieurs clubs étrangers. Ces dernières semaines, des formations comme Brighton en Premier League, ainsi que Beşiktaş et Galatasaray en Turquie, ont été citées parmi les prétendants potentiels. Des clubs attentifs à son profil complet, capable d'allier volume de jeu, discipline tactique et régularité au plus haut niveau. Face à cet intérêt grandissant, les dirigeants niçois ont décidé de passer à l'action en fixant le prix de départ de leur joueur. Selon le quotidien turc Fanatik, l'OGC Nice a ainsi évalué Hicham Boudaoui à 20 millions d'euros. Un montant qui peut sembler accessible au regard du marché actuel et de l'inflation des prix observée ces dernières saisons. À 26 ans, avec 31 sélections en équipe nationale, Boudaoui s'est imposé comme un cadre aussi bien chez les Verts qu'au sein du club azuréen, où ses performances régulières parlent pour lui. Après plus de six années passées à Nice, le joueur formé au Paradou AC semble désormais se rapprocher d'un nouveau chapitre de sa carrière. Un départ cet hiver ou l'été prochain pourrait ainsi marquer une étape importante dans le parcours d'un milieu désormais arrivé à maturité.



ANGLETERRE : AÏT NOURI ENTRE ET ASSURE LE BREAK !

A peine revenu de la CAN, Rayan Aït Nouri a réussi à se montrer décisif avec Manchester City en demi-finale aller de la coupe de la ligue à Newcastle. Pep Guardiola avait expliqué que son international Algérien était arrivé en retard du Maroc après avoir raté une connexion aérienne, ce qui supposait qu'il n'allait pas jouer le match de coupe de mardi. En effet, barré par l'éclosion d'O'Reilley, Aït Nouri devait absolument profiter des matchs de coupe pour gagner du temps de jeu et c'est donc finalement Nathan Aké qui est titularisé comme latéral gauche. City à ouvert le score par sa nouvelle recrue, le ghanéen Antoine Semenyo, à la 53e minute mais Newcastle pouvait encore égaliser à tout moment. Finalement Aït Nouri entre en jeu à la 88e, dix minutes après Rayan Cherki. Les deux vont être décisifs. En effet, à la 90e+8›, Doku sur l'aile gauche sert l'Algérien qui dans son style caractéristique dribble et sollicite le une-deux avec le belge, qui sert Cherki mais ce dernier remet astucieusement à Aït Nouri d'une tallonade et ce dernier fonce vers la surface avant de donner en retrait à l'ancien lyonnais qui marque le but du break, 2-0



BAYER LEVERKUSEN : MAZA, ÇA NE SERA PAS DE SITÔT

Par conséquent à l'élimination de l'Algérie lors de la CAN 2025 le week-end dernier, Ibrahim Maza a fait son retour en Allemagne pour retrouver le Bayer Leverkusen. Toutefois, le club allemand ne souhaite pas précipiter son retour à la compétition et lui a accordé quelques jours de repos afin de récupérer, aussi bien physiquement que mentalement. ,Alors que le Bayer Leverkusen se déplace ce mardi à Hambourg pour affronter le club local, Maza ne fera pas partie du groupe, malgré l'absence de blessure. Selon le quotidien Bild, les dirigeants ont préféré lui laisser du temps pour digérer cette élimination douloureuse avec la sélection algérienne. Il a ainsi été convenu que le jeune milieu de terrain rejoigne ses coéquipiers seulement le lendemain de cette rencontre, soit mercredi. Actuellement auprès de sa famille à Berlin, Ibrahim Maza ne reprendra donc pas immédiatement le rythme de la compétition. Sa participation au match de samedi face à Hoffenheim demeure également incertaine. « Je ne peux pas encore le dire clairement », a confié l'entraîneur Kasper Hjulmand, prudent sur le sujet. Pour le technicien danois, la priorité reste la santé de ses joueurs : « Je sais ce que cela représente de disputer ce genre de tournois avec une sélection nationale et à quel point la charge est lourde, physiquement et mentalement. C'est pour cela qu'il est important de discuter avec les joueurs. Et je dois les voir sur le terrain pour sentir où ils en sont. » Ainsi, après une première Coupe d'Afrique des nations disputée intégralement et marquée par des prestations prometteuses, Ibrahim Maza s'apprête à entamer une seconde partie de saison importante. Désormais davantage exposé et observé, le jeune international algérien devra gérer cette nouvelle dimension avec sérénité, sans brûler les étapes.

BELGIQUE : TITRAOUI PASSEUR, CHARLEROI EN 1/2

Charleroi avec deux Algériens titulaires, s'est qualifié en demi-finale de la coupe de Belgique en sortant le Club Bruges qui joue en Champions League; Kevin Guitoun et Yacine Titraoui étaient dans le onze entrant de ce match qui a vite tourné en faveur des «zèbres» avec un penalty obtenu à la 19e minute pour une faute dans la surface et transformé par Parfait Guiagon Le même Guiagon va marquer le second juste avant la mi-temps d'une belle frappe sous la barre, après une passe de Yacine Titraoui (45e+2›). Le milieu de terrain Algérien a d'ailleurs particulièrement brillé durant ce match en récupérant et en bonifiant un certain nombre de ballons comme à son habitude, de quoi de nouveau s'interroger sur son absence en sélection. Avec cette victoire, Charleroi croisera en demi-finale le vainqueur entre Dender et l'Union Royale Saint-Gilloise d'un ancien «Carolo», Adem Zorgane.

COUPE D'ALGÉRIE

Le MCA passe à l'arraché et file en quart

Le Mouloudia d'Alger a été contraint de jouer les prolongations, ce mardi face à l'ES Ben Aknoun, pour se qualifier en quart de finale de la Coupe d'Algérie, grâce à un but signé Chahrour contre son camp à la 95ème minute du jeu.

Sur la pelouse du stade de Douéra, les joueurs du Mouloudia d'Alger ont pris le match en main, dès son début, en dominant la possession de la balle. Mais le manque de coordination, et surtout de maîtrise dans le dernier geste, ont empêché les Vert et Rouge de marquer durant les 90 minutes du temps réglementaire. Les Bangoura, Kiprè Jr, Benkhemmassa et autres ont tous raté leurs différentes occasions de scorer. Encore faut-il noter la très bonne organisation de jeu des joueurs de l'ES Ben Aknoun qui ont bien su tenir la dragée haute aux champions d'Algérie en titre. Les joueurs de Zeghdoud ont effectué quelques incursions, mais sans trop de danger pour le gardien de but du Mouloudia d'Alger. Par contre, en défense, les gars de Ben Aknoun ont été intraitables. Ce qui explique la fin de la première mi-temps sur le même score du début de cette rencontre très disputée par les deux formations. De retour des vestiaires, les joueurs de Ben Aknoun prennent confiance et effectuent quelques incursions, mais le manque d'expérience et la fatigue ont eu raison des courageux joueurs du coach Zeghdoud. Pendant ce temps, les Vert et Rouge du Mouloudia d'Alger dominent toujours les débats mais butent devant la cage du gardien de but de Ben Aknoun. Les joueurs de l'ES Ben Aknoun se sont si bien défendus qu'ils ont obligé les joueurs du Mouloudia à jouer les prolongations, on jouait la 95ème minute lorsque Kipré Jr contrôle une balle à hauteur de la surface de réparation avant d'adresser un superbe tir à ras de terre, où la balle est touchée par le défenseur de Ben Aknoun, Chahrour, qui marque contre son camp. Le Mouloudia d'Alger mène



alors (1-0). Ce qui a obligé les gars de Ben Aknoun de tenter d'égaliser, tout en se défendant. Les Vert et Rouge, plus expérimentés que les Noir et Rouge, ont poursuivi leur pression sur la défense de Ben Aknoun pour doubler la mise. La rencontre s'est donc terminée sur ce maigre score d'un but à zéro, en faveur du MC Alger devant les très courageux joueurs de l'ES Ben Aknoun. Ainsi, le Mouloudia d'Alger s'est qualifié en quart de finale de cette prestigieuse Coupe d'Algérie où ils doivent rencontrer le vainqueur du match entre le CR Bélouizdad et l'ASM Oran, prévu jeudi à partir de 19h00 sur la même pelouse du stade de Douéra.

ASO CHLEF: FIN DE MISSION POUR FOUAD BOUALI

L'ASO Chlef se sépare de son entraîneur principal. Fouad Bouali n'est plus à la tête de l'équipe, alors que le club termine la phase aller du championnat à la 14e place avec 14 points au compteur. La décision a été officialisée ce mardi par la direction du club. Dans un communiqué publié sur la page Facebook officielle de l'ASO Chlef, il est indiqué : « La direction du club, sous la supervision du président Abdelkrim Medouar, a tenu une réunion officielle avec l'entraîneur Fouad Bouali et son staff technique afin d'évaluer la première moitié du championnat (phase aller), au cours de laquelle il a été décidé de mettre fin au contrat d'un commun accord entre les deux parties. » La direction a tenu à remercier Bouali pour son travail et son investissement auprès du club, tout en lui souhaitant réussite et succès pour la suite de sa carrière. Par ailleurs, l'adjoint de Bouali, Abdelhak Belaid, a été officiellement nommé entraîneur principal pour prendre les rênes de l'équipe et préparer la seconde moitié du championnat. Le club espère ainsi relancer sa dynamique afin de remonter au classement et atteindre ses objectifs pour cette saison.

CR Belouizdad – ASM Oran délocalisé

LA FAF a officialisé le changement de lieu pour le match des 8es de finale de la Coupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'USM Oran. Initialement prévu au stade Nelson- Mandela de Baraki, ce jeudi, le choc se jouera finalement le même jour mais au stade du 5-Juillet-1962 à 19h. Le club belouizdadi a confirmé la nouvelle au moment de lancer la billetterie, sans en dévoiler officiellement les raisons. Tout porte cependant à croire que ce déplacement est lié aux préparatifs du Nelson- Mandela, récemment utilisé pour le huitième de finale opposant l'USM Harrach à l'USM Alger, et destiné à accueillir dans de bonnes conditions la Super Coupe d'Algérie samedi prochain entre l'USM Alger et le MC Alger. Ce changement vise à garantir un déroulement optimal du match, tant pour les équipes que pour les supporters, tout en assurant la sécurité et l'organisation autour de l'événement.

MAUVAISE NOUVELLE POUR BENGUIT

Le CR Belouizdad devra composer sans l'un de ses cadres ce jeudi à l'occasion des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Le milieu de terrain et capitaine de l'équipe, Abderraouf Benguit, est officiellement forfait pour la rencontre face à l'ASM Oran, prévue au stade olympique du 5 Juillet à partir de 19h00. La mauvaise nouvelle a été annoncée par le club belouizdadi via sa page Facebook officielle. Selon le communiqué, Benguit souffre d'une entorse à la cheville contractée lors du match face à l'Olympique Akbou, une blessure qui l'empêchera de tenir sa place pour ce rendez-vous face à l'ASMO. «Le capitaine de notre équipe, Abderraouf Benguit, a été victime d'une entorse à la cheville, ce qui le privera de participation au match face à l'ASMO.», précise le CRB. Toutefois, le staff médical du Chabab se veut rassurant quant à la durée de son absence. D'après la même source, la période d'indisponibilité du joueur ne devrait pas dépasser une semaine. Une donnée importante pour le staff technique, qui espère récupérer son meneur de jeu dans les meilleurs délais. Ainsi, Benguit devrait être apte pour le prochain rendez-vous continental du CR Belouizdad face aux Sud-Africains du Stellenbosch FC, comptant pour la troisième journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine.



Coupes africaines interclubs

LES COUPES africaines interclubs reprennent pour les clubs algériens MCA, JSK, USMA et CRB avec le début de la phase de groupes. Voici le point sur leurs parcours et les prochaines échéances pour la saison 2025-2026. Le MC Alger et la JS Kabylie représentent l'Algérie dans la compétition reine de la CAF. Les deux clubs ont été fixés sur leurs adversaires lors du tirage au sort et la phase de groupes a débuté récemment. La compétition observe actuellement une pause pour laisser place à d'autres événements continentaux et reprendra fin janvier 2026. L'USM Alger et le CR Belouizdad participent à la Coupe de la Confédération. Ces clubs ont déjà joué les premières journées de la phase de groupes avec des fortunes diverses. L'USMA et le CRB ont tous deux connu des débuts réussis dans la phase de poules de leurs campagnes respectives. La phase de groupes des deux compétitions reprendra officiellement fin janvier 2026, après la trêve hivernale et les compétitions internationales, avec des enjeux cruciaux pour la qualification en quarts de finale. En ligue des champions, le MCA disputera la troisième journée le 25 janvier face à St Éloi Lupopo (RDC). Le match est prévu à 13h, chez ce dernier. De son coté, la JSK accueillera AS FAR Rabat (MAR) le 24 du même mois dans une rencontre qui débutera à 16h. Concernant la coupe de la CAF, USM Alger recevra Djoliba AC (MLI) le 24 janvier, alors que le CRB accueillera le Stellenbosch FC (RSA), le lendemain. Il est à noter que deux journées ont déjà été disputées avant l'interruption, dans les deux compétitions durant lesquelles les représentants algériens ont connu des fortunes diverses.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE KHEMISTI
COMMUNE DE KHEMISTI
NIF : 0931.3811.9000.146

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 04/2025

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Khemisti , lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacities minimales pour la réalisation des opérations suivante :

1-*REVETEMENT ET STABILISATION DE LA ROUTE RELIANT CC AIN EL KAHLA (ECOLE BOUCHAMA MOHAMED VERS LES FAMILES (NAGAZ ;KOUFI ;KIFANE ;DILEM ET GHOUTTI)SUR 1500ML*

2- *REVETEMENT ET STABILISATION LA PISTE RELIANT CCN°02 AIN GURGOUR VERS DOUARS LES FAMILLES (BATENE ;LAZAZI ;LASBAH ET HAROUNE)SUR 1800 ML –*

3- *TRAVAUX DE VOIRIE ET TROTTOIRS ET D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES HAI AIV HAMRA 2eme tranche COMMUNE KHEMISTI SUR 2000 ML*

Les entreprises qualifiée et intéressées par le présent avis,qui disposant de moyens matériels et humains ecessaires pour la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges (Conformément les articles 78 et 84 de la oi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Suivant l'articles 53 à 57 du ecret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service ublic). Peuvent contacter le bureau des marchés de la commune de Khemisti pour retirer les cahiers des charges.

LES CAPACITES MINIMALES :

01 *Les soumissionnaires doivent être qualifié en Travaux publics activité principale catégorie 04 et plus pour projet 01et 02. et catégorie 05 et plus pour le projet N° 03.
(Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité le jour de l'ouverture des plis).
02* références professionnelle (deux (02) attestations de bonne exécution pour projet 01et 02. et trois (03) attestations de bonne exécution des projet similaire dont (01) travaux éclairage public pour le projet N°03 signée, daté et enregistré par le maitre d'ouvrage pendant les 05 cinq dernières années
03*Une moyenne de chiffre d'affaires de trois dernières années (2022, 2023 et 2024) ≥20.000.000.00 DA et supérieur ou égal a 50.000.000.00 DA pour le projet N°03

CONTENU DU DOSSIER DE LA SOUMISSION :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE	L'OFFRE TECHNIQUE	L'OFFRE FINANCIERE
* Le prix de la documentation d'une somme de **5.000.00 DA** * La déclaration de candidature remplis, signées et datées * La déclaration de probité remplis, signées et datées * Les statuts pour les sociétés * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. * Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF). * Copie du registre de commerce éléctronique. * Attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés (CNRC). * Copies des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH). * copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéanciermoins de 03 mois * Certificat de qualification et classification professionnelles demandée en cours de validité le jour d'ouverture des plis * Les bilans des trois dernières années * moyens humains, matériels et références professionnelles.	* Une déclaration à souscrire remplis, signées et datées * Planning d'exécution des travaux signés datées et paraphées * Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite **« lu et accepté ».** * Un mémoire technique justificatif (Selon le formulaire ci-joint) remplie, signée et datée	* La lettre de soumission ; remplis, signées et datées * Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis, signées et datées * Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis, signées et datées

OBS : : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine,t, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché

Les offres doivent être déposées au secrétariat général de la commune de KHEMISTI wilaya de TISSEMSILT sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –l'appel d'offres– **INTITULE DE PROJET**

référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« **dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas.

La date de dépôt des offres est fixée au **QUINZE (15)** jour avant 14h:00 à compter de la 1ere parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ouun jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de Khemisti le même jour à 14h00

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis .(salle de réunion) au siège de l'APC de Khemisti

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus le delai de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 15/01/2026 / ANEP 2631000498

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL
DIRECTION DU COMMERCE
WILAYA DE MOSTAGAEM
SERVICE D'ADMINISTRATION
ET DES MONYENS
N°....662.../DCW/SAM/2026.

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction du commerce de la wilaya de Mostaganem, annonce un recrutement sur titre pour le grade suivant :

Grade	Nombre de poste	Conditions	Spécialité	Autres
Inspecteur Principal de la Concurrence et des Enquêtes Economiques	01	Master ou diplôme reconnu équivalent	- sciences économiques. - sciences commerciales. - sciences juridiques. - sciences de gestion. - comptabilité et fiscalité, marketing, management, droit des affaires, comptabilité, finance, commerce internationale, étude et recherche commerciales, économie et développement, économie appliquée, économie et gestion des entreprises, économie internationale, analyse économique, monnaie, finance et banque, économie de l'entreprise, économie financière, gestion des affaires, comptabilité et gestion financière des entreprises, gestion publique, contrôle et gestion financière des entreprises, comptabilité et finance.	L'obligation de résidence des candidats dans la wilaya de Mostaganem

- ***Dossier de Candidature***:
 - Demande manuscrite de participation au concours.
 - Une copie de la carte d'identité nationale.
 - Certificat de résidence.
 - Une copie du titre ou Diplôme exigé + Relevée de note du cursus des années d'études.
 - Attestation(s) justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité requise.
 - Copie du document justifiant la situation du candidat vis –à-vis du service national.
 - Formulaire de participation au concours, dûment remplie par le candidat, auquel sera jointe une photo récente, Téléchargement du formulaire via le site Web de la Direction Générale de la Fonction publique (**http://www.concours-fonction-publique.gov.dz**) ou le site Web de la Direction du Commerce (**www.dcw-mostaganem.dz**).

- ***Remarque:***
 - Les Dossiers sont envoyés ou déposés au niveau de la Direction du Commerce de la wilaya de Mostaganem, service de l'Administration et des moyens- Bureau du personnel et de la formation.
 - La clôture des inscriptions est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de parution de cette annonce.
 - Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai sera rejeté.

Le Jeune Indépendant du 15/01/2026 / ANEP 2631000554

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
———— D.A.L ————
NIF 41 000 20000 150 19
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 01 / DAL/ T O /2026

La Direction de l'Administration Locale « D.A.L » de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales :

INTITULE : TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS AUX SIEGES DES DAIRAS.

OBJET : Travaux de réhabilitation au niveau des sièges des DAIRAS.

- **LOT N°01 : Travaux de réhabilitation au siège de la daïra TIZI-OUZOU.**
- **LOT N°02 : Travaux de réhabilitation au siège de la daïra DRAA-BEN KHEDDA.**
- **LOT N°03 : Travaux de réhabilitation au siège de la daïra BENI DOUALA.**
- **LOT N°04 : Travaux de réhabilitation au siège de la daïra OUAGUENOUN.**
- **LOT N°05 : Travaux de réhabilitation au siège de la daïra IFERHOUNENE.**
- **LOT N°06 : Travaux de réhabilitation au siège de la daïra TIZI-GHENIF.**
- **LOT N°07 : Travaux de réhabilitation au siège de la daïra TIGZIRT.**

N.B : Les soumissionnaires sont autorisés à soumissionner pour un (1) ou deux (02) lots maximum et peuvent être retenu pour (1) ou (2) Lots.

Capacités professionnelles :

Est admis à participer au présent avis d'appel d'offre national ouvert suivant ;
Les entreprises ayant présenté un certificat de qualification et de classification catégorie **(I)** et plus dans le domaine bâtiment.

N.B : Les récépissés de dépôt de certificat de qualification et de classification professionnelle ne seront pas pris en compte.
Les entreprises intéressées par ce présent avis d'appel d'offres ouvert peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE T.O BUREAU DES MARCHES PUBLICS » CITE ADMINISTRATIVE BT 01 3ème ETAGE

La durée de préparation des Offres est fixée à **Vingt et un (21) Jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse ou BOMOP ou la presse électronique.
Le jour du dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres **à 10h**
Si ce jour Coïnciderait avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes :

1er enveloppe intérieure : **Dossier de candidature.** 2ème enveloppe intérieure : **Offre technique.**

3ème enveloppe intérieure : **Offre financière.**

01-LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :
- Déclaration (s) de candidature jointe en annexe dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- Déclaration de probité jointe en annexe dûment, renseignée, signée, cachetée et datée
- Statut pour les sociétés.
- Registre de commerce
- Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrés par le CNRC pour les sociétés dotées de la personnalité morale de droit algérien.
- Extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois apuré ou avec échéancier
- Attestations de mise à jour (CNAS_ CASNOS_ CACOBATH)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise.
- Un Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie une (01) et plus dans le domaine bâtiment

02- L'OFFRE TECHNIQUE : COMPREND LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Déclarations (s) à souscrire renseignée, signée, cachetée et datée.
- Cahier des charges dûment renseignés, paraphés et signés et datés et revêtu de la mention manuscrite «Lu et accepté» doit être manuscrite.
- Le planning de réalisation et le délai d'exécution
- Les moyens humains affectés au chantier justifiés par les attestations d'affiliations CNAS pour l'encadrement

Technique et attestations de mise à jour CNAS, CACOBATH pour les salariés), et CASNOS pour le gérant.

- Les moyens matériels affectés au projet dûment justifiés par des cartes grises et leurs polices d'assurances en cours de validité ainsi que les attestations de contrôle technique, ou contrat de location notarié pour le matériel roulant, et un PV d'huissier de justice ou expert ou facture d'achats datés de moins d'une année pour le matériel fixe
- Un mémoire technique justificatif renseigné, signée, cachetée et datée.

NB / Les moyens matériels roulant non justifiés par **leurs cartes grises, leurs polices d'assurances** en cours de validité **ainsi que les attestations de contrôle technique ou par les contrats de location notarié : ne seront pas prises en compte.**

03 L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- la lettre (s) de soumission renseignée, signée, cachetée et datée.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé, cacheté et daté.
- le détail quantitatif et estimatif renseigné, signé, cacheté et daté.

Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert»
N° 01 / DAL/ T O /2026
PORTANT : TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS AUX SIEGES DES DAIRAS REPARTISS-EN SEPT (07) LOTS.
INTITULE : TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS AUX SIEGES DES DAIRAS.

OBJET : Travaux de réhabilitation au niveau des sièges des DAIRAS.

Lot N°.....

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»
Adressées à **Monsieur le DAL – Cité Administrative de la Wilaya de Tizi-Ouzou.**
Les soumissions doivent être déposées auprès du Bureau des Marchés publics **Bureau n° 88** de la Direction de l'Administration Locale « D.A.L » Cité Administrative de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres augmentés de trois (03) mois

L'Ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à Dix heures Trente minutes (10 h 30mn) au **niveau du bureau des Marchés publics** de la Direction de l'Administration Locale « D.A.L » Cité Administrative de la Wilaya de Tizi-Ouzou. L'attributaire du marché doit fournir dans un délai de Dix (10) Jours à compter de la date de sa saisine tous les documents justifiants les informations contenues dans la déclaration de candidature.

Le Jeune Indépendant **du 15/01/2026 / ANEP 2616001241**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE GUELMA
ETABLISSEMENT PUBLIQUE HOSPITALIER IBN ZOHR GUELMA
NIF : 000824019000358
N° 761/SDFM/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° : 01/2026 DE (05 LOTS)

Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi N° 23-12 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le directeur de l'établissement public hospitalier IBN ZOHR Guelma, annonce l'attribution provisoire des lots insérés dans l'appel d'offres national ouvert n° : 01/2026 contenant l'acquisition de denrées alimentaires pour l'année 2026, paru dans les quotidiens nationaux : ***SAHIFA,*** du 15/12/2025 et ***Le Jeune Indépendant*** du 20/12/2025 et *BOMOP* du 21/12/2025,et la presse électronique : *DZ WATCH* du 21/12/2025 et ***DZ 54*** du 21/12/2025.

Les lots attribués provisoirement sont :
- Lot n° 01 : viande rouge fraîche (veau) locale.
- Lot n° 02 : viande blanche fraîche et œufs fraîche
- Lot n° 03 : alimentation générale, lait et dérivés.
- Lot n° 04 : légumes et fruits.
- Lot n° 05 : pains et dérivés 250 g, gâteaux secs et Pâtisseries.
A l'issue de l'évaluation des offres soumissionnaires des participants de la part de la commission d'évaluation, en date du 31/12/2025. Le marché a été attribué provisoirement au moins disant selon le tableau suivant :

- Lot n° (01) : Viandes rouges fraîche (veau) locale :

Soumissionnaire	Note technique	Montant proposé TTC (DA)	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Remarque
Mohamed Datni Omar-Guelma	67/100	8 670 000.00	14924200009719902400	A/P : moins disant

- Lot n° (02) : viandes blanches et œufs :

Soumissionnaire	Note technique	Montant proposé TTC (DA)	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Remarque
Mohamed Datni Omar-Guelma	67/100	1 809 000.00	14924200009719902400	A/P : moins disant

Lot n° (03) : Alimentation générale, lait et dérivés :

Soumissionnaire	Note technique	Montant proposé TTC (DA)	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Remarque
DJEGHADER AHMED - Skikda	50/100	3 779 375.00	189180903171103	A/P : moins disant

- Lot n° (04) : légumes et fruits : *

Soumissionnaire	Note technique	Montant proposé TTC (DA)	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Remarque
DJEGHADER AHMED – Skikda	55/100	3 398 400.00	189180903171103	A/P : moins disant

-Lot n° (05) : pains et dérivés, gâteaux sec et pâtisseries :

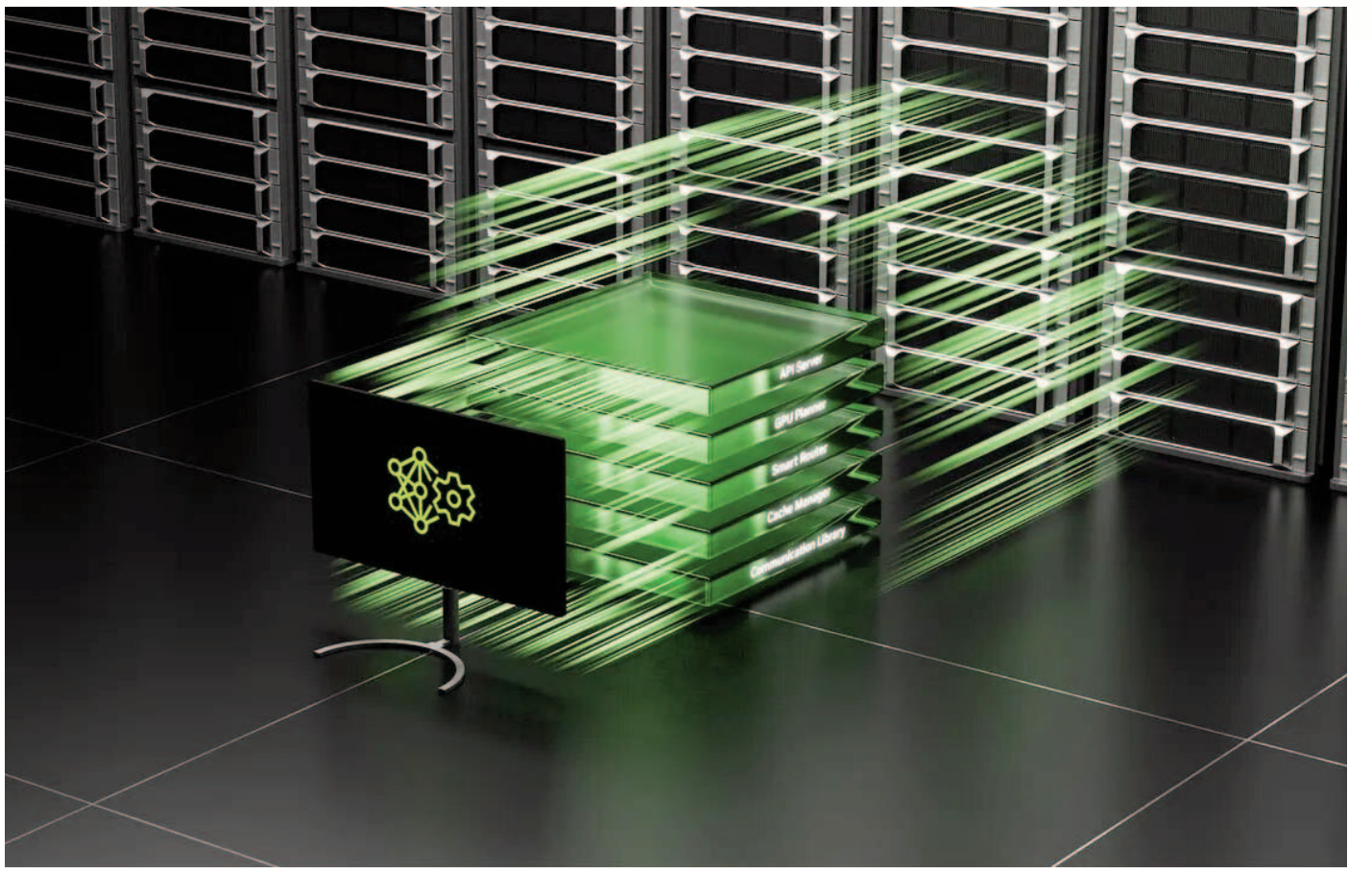
Soumissionnaire	Note technique	Montant proposé TTC (DA)	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Remarque
KEBABI HAMZA – Guelma	56/100	886 000.00	19324010248811200000	A/P : moins disant

Tout soumissionnaire candidats contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés des établissements de santé de la wilaya de Guelma, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le *BOMOP*.
Tout soumissionnaire peut prendre connaissance des résultats d'évaluation des offres techniques et financiers, au niveau du bureau des marchés publics au sein de l'établissement au plus tard trois (03) jour, à compter de la date de la première publication de l'attribution provisoire du présent avis, selon l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 15/01/2026 / ANEP 2623000288**

Nvidia veut rendre l'IA de DeepSeek 30 fois plus rapide - son PDG explique comment

Le nouveau logiciel Dynamo répartit l'inférence de l'IA sur 1 000 GPU afin d'augmenter le débit des requêtes. De quoi rattraper DeepSeek ?



NVIDIA GTC (San Jose, Californie) - En janvier, l'émergence du programme d'intelligence artificielle R1 de DeepSeek a provoqué une chute des marchés boursiers. Sept semaines plus tard, le géant des puces Nvidia, force dominante dans le traitement de l'IA, tente de rattraper le coup.

Jensen Huang, cofondateur et PDG de Nvidia, a expliqué comment ses puces Blackwell peuvent accélérer considérablement DeepSeek R1.

Nvidia affirme que ses puces GPU peuvent traiter 30 fois le débit que DeepSeek R1 aurait normalement dans un centre de données. Et ce mesuré par le nombre de jetons par seconde. Comment ? En utilisant un nouveau logiciel open-source appelé Nvidia Dynamo. "Dynamo peut fournir 30 fois plus de performances avec le même nombre de GPU dans la même architecture pour des modèles de raisonnement comme DeepSeek", a déclaré Ian Buck, responsable HPC chez Nvidia.

Accomplir plus de travail par seconde de temps machine en divisant le travail pour l'exécuter en parallèle

Le logiciel Dynamo, disponible aujourd'hui sur GitHub, répartit le travail d'inférence entre 1 000 puces GPU Nvidia. Il est possible d'accomplir plus de travail par seconde de temps machine en divisant le travail pour l'exécuter en parallèle.

Résultat : Pour une tâche d'inférence dont le prix est fixé à 1 dollar par million de jetons, un plus grand nombre de jetons peut être exécuté chaque seconde. Ce qui augmente le revenu par seconde pour les services fournissant les GPU.

Selon M. Buck, les fournisseurs de services peuvent alors décider d'exécuter davantage de requêtes de clients sur DeepSeek. Ou de consacrer plus de traitement à un seul utilisateur afin de facturer davantage pour un service "premium".

Vers des services d'IA Premium

"Les usines d'IA peuvent ainsi offrir un service premium", a déclaré Buck, "et également augmenter le volume total de jetons de l'ensemble de leur usine." Le terme "usine d'IA" est une expression utilisée par Nvidia pour désigner les services à grande échelle qui exécutent un volume important de travaux d'IA en utilisant les puces, les logiciels et les équipements en rack de la société.

La perspective d'utiliser plus de puces pour augmenter le débit (et donc l'activité) pour l'inférence de l'IA est la réponse de Nvidia aux inquiétudes des investisseurs. Avec la déflagration DeepSeek, ils se sont mis à penser que moins de calcul serait utilisé pour l'IA. Pourquoi ? Parce que DeepSeek peut réduire la quantité de traitement nécessaire pour chaque requête.

En utilisant Dynamo avec Blackwell, le modèle actuel du GPU d'IA haut de gamme de Nvidia, les centres de données d'IA peuvent produire 50 fois plus de revenus qu'avec l'ancien modèle, Hopper, a déclaré M. Buck.

Travail sur la virgule flottante quatre bits

Nvidia a aussi publié sa propre version modifiée de DeepSeek R1 sur HuggingFace.

La version Nvidia réduit le nombre de bits utilisés par R1 pour manipuler les variables à ce que l'on appelle "FP4", ou virgule flottante quatre bits. Cela représente une fraction du calcul nécessaire pour la virgule flottante standard 32 ou le B-float 16.

"Cela augmente considérablement les performances de Hopper à Blackwell", a déclaré M. Buck. "Nous l'avons fait sans perte de précision".

Nouvelle version de Blackwell, "Ultra"

Outre Dynamo, Huang a dévoilé la nouvelle version de Blackwell, "Ultra". La nouvelle version améliore divers aspects du Blackwell 200, comme l'augmentation de la mémoire DRAM de 192 Go de mémoire HBM3e à large bande passante jusqu'à 288 Go.

Associé à la puce CPU Grace de Nvidia, un total de 72 Blackwell Ultras peut être assemblé dans l'ordinateur en rack NVL72 de la société.

Le système augmentera les performances d'inférence en FP4 de 50 % par rapport au NVL72 basé sur les puces Grace-Blackwell 200.

Des ordinateurs pour faire de l'IA à la maison annoncés par NVIDIA

Toutes ces annonces ont été effectuées en ouverture de la conférence GTC 2025 de NVIDIA. Et d'autres annonces ont suivi. Le minuscule ordinateur personnel destiné aux développeurs d'IA, dévoilé au CES en janvier sous le nom de Project Digits, a reçu sa marque officielle sous le nom de DGX Spark.

L'ordinateur utilise une version du combo Grace-Blackwell appelée GB10. Nvidia prend les réservations pour le Spark à partir d'aujourd'hui.

Une nouvelle version de l'ordinateur de bureau DGX "Station", présenté pour la première fois en 2017, a été dévoilée. Le nouveau modèle utilise le Grace-Blackwell Ultra et sera livré avec 784 gigaoctets de DRAM.

C'est un grand changement par rapport à la DGX Station originale, qui s'appuyait sur des CPU Intel en tant que processeur hôte principal. L'ordinateur sera fabriqué par Asus, BOXX, Dell, HP, Lambda et Supermicro. Et il sera disponible "plus tard cette année".

Adaptation de Llama par NVIDIA

Huang a aussi parlé d'une adaptation des modèles de langage Llama de Meta, appelés Llama Nemotron, avec des capacités de "raisonnement".

Il s'agit en fait de la production d'une chaîne de résultats détaillant les étapes menant à une conclusion. Nvidia affirme que les modèles Nemotron "optimisent la vitesse d'inférence de 5 fois par rapport à d'autres modèles de raisonnement".

Les développeurs peuvent accéder aux modèles sur HuggingFace.

Nouveaux commutateurs réseau Spectrum-X

Comme prévu, Nvidia a proposé pour la première fois une version de son commutateur réseau "Spectrum-X" qui place l'émetteur-récepteur à fibre optique dans le même boîtier que la puce du commutateur au lieu d'utiliser des émetteurs-récepteurs externes standard.

Selon Nvidia, ces commutateurs, dont les vitesses de port sont de 200 ou 800 Go/s, offrent "une efficacité énergétique 3,5 fois supérieure, une intégrité des signaux 63 fois supérieure, une résilience du réseau 10 fois supérieure et un déploiement 1,3 fois plus rapide".

Les commutateurs ont été développés avec Taiwan Semiconductor Manufacturing, les fabricants de lasers Coherent et Lumentum, le fabricant de fibres Corning et l'assembleur sous contrat Foxconn.

NVIDIA se penche aussi sur l'informatique quantique

Nvidia construit à Boston un centre de recherche sur l'informatique quantique qui intégrera du matériel quantique à des superordinateurs d'intelligence artificielle en partenariat avec Quantinuum, Quantum Machines et QuEra.Cette installation permettra aux partenaires de Nvidia d'accéder aux baies Grace-Blackwell NVL72.

Du neuf pour Omniverse et Cosmos

Huang a annoncé de nouveaux partenaires intégrant le logiciel Omniverse de l'entreprise pour la collaboration en matière de conception virtuelle de produits, notamment Accenture, Ansys, Cadence Design Systems, Databricks, Dematic, Hexagon, Omron, SAP, Schneider Electric avec ETAP et Siemens.

Nvidia a dévoilé Mega, un "modèle" de conception logicielle qui se branche sur le logiciel Cosmos de Nvidia pour la simulation, la formation et l'essai de robots. Parmi les premiers clients, Schaeffler et Accenture utilisent Meta pour tester des flottes de mains robotisées pour des tâches de manutention.

General Motors travaille actuellement avec Nvidia sur "la prochaine génération de véhicules, d'usines et de robots" en utilisant Omniverse et Cosmos.

De nouvelles cartes graphiques

Nvidia a aussi mis à jour sa gamme de cartes graphiques RTX.

La RTX Pro 6000 Blackwell Workstation Edition offre 96 Go de DRAM et peut accélérer de 20 % les tâches d'ingénierie telles que les simulations dans le logiciel Ansys.

Une deuxième version, Pro 6000 Server, est destinée à fonctionner dans les racks des centres de données. Une troisième version met à jour RTX dans les ordinateurs portables.

Des modèles de base pour la robotique

Poursuivant l'accent mis sur les "modèles de base" pour la robotique, dont Huang a parlé pour la première fois au CES lorsqu'il a dévoilé Cosmos, il a révélé mardi un modèle de base pour les robots humanoïdes appelé Nvidia Isaac GROOT N1.

Les modèles GROOT sont pré-entraînés par Nvidia pour atteindre la pensée du "Système 1" et du "Système 2", une référence au livre Thinking Fast and Slow du scientifique cognitif Daniel Kahneman. Le logiciel peut être téléchargé sur HuggingFace et GitHub.

Le géant de l'équipement médical GE est l'un des premiers à utiliser la version Isaac for Healthcare de Nvidia Isaac. Le logiciel fournit un environnement médical simulé qui peut être utilisé pour former des robots médicaux. Les applications pourraient inclure l'exécution de tests aux rayons X et aux ultrasons dans les régions du monde qui manquent de techniciens qualifiés pour ces tâches. Nvidia a déclaré qu'il s'agissait de l'événement GTC le plus important à ce jour, avec 25 000 participants attendus en personne et 300 000 en ligne.

Google DeepMind assure que son mystérieux modèle d'IA « banana » est parmi les mieux notés : voici ses capacités



Ce modèle peut transformer des images avec une précision impressionnante, et vous pouvez y accéder gratuitement.

De temps à autre, LMArena propose un modèle mystère avec un nom amusant qui se hisse en tête du classement. Vous rappelez-vous le projet Strawberry d'OpenAI ? Et bien un mystérieux modèle nommé « nano banana » s'est hissé au sommet des modèles de retouche photo de LMArena, remportant le titre de « modèle de retouche d'image le mieux noté au monde ». Vous pouvez y accéder dès aujourd'hui.

Mardi, Google DeepMind a révélé être à l'origine du modèle de retouche photo ultra-performant « nano banana ».

Grâce à ce modèle, les utilisateurs peuvent retoucher des images à l'aide de prompt en langage naturel tout en préservant l'essence de l'image. Il est intégré directement à l'application Gemini.

Que pouvez-vous faire avec ce modèle ?

Si vous avez déjà téléchargé une image de vous-même dans un générateur d'images IA et lui avez demandé d'en créer une nouvelle version, par exemple une version aquarelle de vous-même ou un dessin animé, vous avez peut-être remarqué que vos traits se perdent parfois. Ce nouveau modèle vise à changer cela, en faisant en sorte que le sujet, qu'il s'agisse d'un animal ou d'une personne, lui ressemble. Google suggère de tester la retouche photo en changeant de tenue, en vous déguisant, ou même en changeant complètement de lieu. Comme le montre le GIF ci-dessous, la version modifiée conserve l'apparence de la personne malgré les changements de tenue. Ces modifications sont plus amusantes, mais l'outil de retouche IA peut également être utilisé pour des modifications plus pratiques.

Par exemple, vous pouvez fusionner des éléments de deux photos différentes pour en créer une nouvelle. Google partage l'exemple d'une photo solo d'une femme combinée à une courte photo solo d'un chien pour donner l'impression qu'ils se font des câlins. D'une certaine manière, c'est comme si tout le monde avait accès à la fonctionnalité « Ajoute moi » que Google propose sur ses téléphones Pixel (à partir de la version 9).

Avec ce modèle, vous pouvez également profiter des retouches multi-tours, qui vous permettent d'utiliser des prompts pour peaufiner un élément de la même photo jusqu'à obtenir le résultat souhaité, par exemple en ajoutant différents meubles à une pièce ou différents éléments à l'arrière-plan de votre photo. Vous pouvez également utiliser des éléments d'une photo, comme une couleur, et les appliquer à une nouvelle image.

COMMENT L'ESSAYER ?

La nouvelle version de l'édition d'images est disponible dès aujourd'hui dans l'application Gemini.

Il vous suffit de saisir votre message pour commencer.

Comme toutes les images générées par Gemini, les images créées ou modifiées avec ce modèle mis à jour porteront le filigrane numérique SynthID, indiquant qu'elles ont été modifiées par l'IA.

Gemini : vous devriez essayer le nouveau mode « incognito », voici pourquoi et à quoi il sert

SI VOUS utilisez l'IA Gemini de Google, une nouvelle fonctionnalité vous offre la confidentialité que vous souhaitez et méritez. Google Gemini s'intègre de plus en plus à Android, et sa version web continue de gagner en popularité (éclipsée par ChatGPT pour le moment : ChatGPT représente actuellement 60 à 80 % de parts de marché et Gemini 13,5 %). Même la recherche quotidienne sur Internet commence à se déplacer des moyens standard vers l'IA.

L'IA est partout et elle ne disparaîtra pas. Et bien qu'il s'agisse d'un outil incroyablement utile (lorsqu'il est vérifié), certains aspects ne correspondent pas exactement aux souhaits ou aux besoins.

La confidentialité en est un excellent exemple.

DES « CONVERSATIONS TEMPORAIRES »

Utiliser l'IA au lieu d'un moteur de recherche traditionnel pourrait vous donner l'impression d'avoir amélioré votre confidentialité. Détrompez-vous. À moins d'utiliser l'IA localement, lorsque vous utilisez ChatGPT, Gemini, Copilot, Sanctrum, Aria ou tout autre service, vos conversations sont enregistrées et peuvent être utilisées de la même manière qu'une recherche standard. Pire encore, vos conversations peuvent servir à former des LLM.

Dans les deux cas, il s'agit d'une atteinte à votre vie privée. Malheureusement, c'est trop courant dans le monde numérique.

Heureusement, il existe des solutions, et Google offre à ses utilisateurs un outil très simple pour cela. Cette nouvelle fonctionnalité, appelée « Conversations temporaires », est similaire au mode navigation privée de votre navigateur web. Vos propos dans une conversation temporaire ne sont pas utilisés pour influencer une autre conversation.

FONCTIONNEMENT D'UNE CONVERSATION TEMPORAIRE

Une conversation temporaire n'apparaît pas dans votre historique (ni même dans celui de l'application Gemini) et n'est pas utilisée à des fins de personnalisation ou de formation LLM.

Plutôt intéressant, non ? Oui, mais il y a une mise en garde. Toutes les conversations temporaires sont conservées pendant 72 heures. Passé ce délai, la conversation disparaît et ne sera plus jamais vue ni lue.

Bien sûr, si vous souhaitez optimiser la confidentialité de vos conversations avec l'IA, pensez local et utilisez un outil comme Ollama (installable et utilisable sur Linux, macOS et Windows).

DISPO EN VERSION WEB ET EN DÉPLOIEMENT SUR LES SMARTPHONES

Google a commencé à déployer cette fonctionnalité sur l'application Gemini, mais elle n'est pas encore disponible sur tous les smartphones. Actuellement, mon Pixel 9 Pro n'inclut pas cette fonctionnalité.

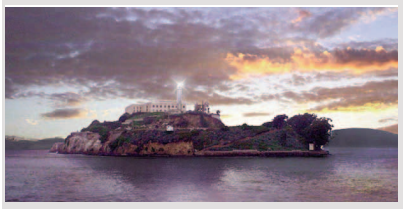
Si je souhaite utiliser le Chat temporaire de Gemini, je dois donc utiliser la version web. Espérons que cette fonctionnalité sera déployée mondialement, afin que tout le monde puisse profiter des Chats temporaires sur la version mobile de Gemini. En attendant, il existe toujours la version web.

J'ai choisi d'utiliser les Chats temporaires pour toutes mes interactions Gemini. Bien sûr, je suis limité à l'interface web (en attendant la sortie de la fonctionnalité sur mon appareil), mais cela ne me pose aucun problème, car j'utilise presque toujours l'IA locale par défaut.

COMMENT UTILISER LES CHATS TEMPORAIRES ?

Bonne nouvelle ! Google a simplifié l'utilisation des Chats temporaires. Il suffit de cliquer ou d'appuyer sur l'icône à droite de « Nouveau Chat ». Une bannière apparaît alors au-dessus de la fenêtre de chat, indiquant clairement que vous êtes en mode Chat temporaire. Si vous ne voyez pas la bannière, vous n'utilisez pas les Chats temporaires.

Les prisonniers d'Alcatraz étaient obligés de se doucher à l'eau chaude pour ne pas s'acclimater à l'eau froide et essayer de s'échapper en nageant !



SITUÉE dans la baie de San Francisco, l'île d'Alcatraz, devenue aujourd'hui une célèbre attraction touristique, était un pénitencier fédéral connu avant sa fermeture en 1963 pour avoir abrité les criminels les plus dangereux des Etats-Unis. L'un des plus connus est le célèbre gangster Al Capone. Alcatraz était la seule prison fédérale à l'époque qui fournissait des douches d'eau chaude à ses détenus, mais la motivation n'était guère humanitaire. En effet, les prisonniers qui sont habitués à l'eau chaude, ne pourrons pas supporter les eaux glaciales de la baie de San Francisco dans le cas d'une tentative d'évasion. Et cela a dû marcher. Jusqu'à sa fermeture, il n'y a eu aucun cas enregistré d'évasion réussie de cette prison. Sur les 36 détenus qui ont essayé, 23 ont été capturés, six ont été abattus et deux ont été confirmés noyés. Les cinq autres sont officiellement répertoriés comme disparus et présumés noyés.

La vitesse des vagues du tsunami peuvent atteindre 800 km/h !

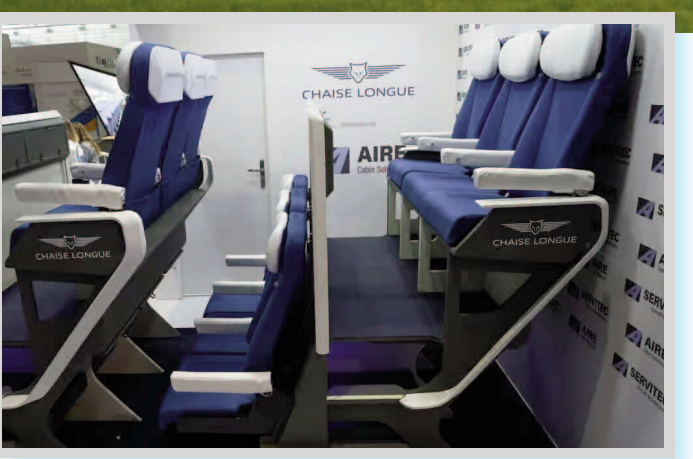
TSUNAMI est un mot japonais qui signifie « vague de port », ce phénomène est généralement engendré par un glissement de terrain, une éruption volcanique ou un séisme dans l'océan provoquant d'énormes vagues qui peuvent ravager des villes entières. Contrairement aux vagues normales de l'océan qui sont générées par le vent ou les marées qui sont engendrées par l'attraction gravitationnelle de la Lune et du Soleil, un tsunami est généré par le déplacement d'un grand volume l'eau.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Des sièges superposés pour entasser plus de monde dans les avions ? Le concept improbable testé par Airbus



C'est une start-up aéronautique espagnole qui teste un nouvel aménagement à deux niveaux de fauteuils, placés l'un au-dessus de l'autre, dans des avions construits par Airbus.



C'est une start-up aéronautique qui porte bien mal son nom. Chaise Longue fabrique des rangées de sièges à double niveau pour optimiser la place dans les avions. Elle a annoncé le 11 février dernier avoir lancé des expérimentations à bord d'appareils Airbus, rapporte CNN Travel.

Un dispositif à deux niveaux

Ce concept envisage de supprimer l'espace cabine, qui permet de ranger des bagages en hauteur, pour permettre l'installation de deux niveaux de sièges. Selon l'entreprise, les voyageurs pourront réserver la rangée qu'ils souhaitent, inférieure ou supérieure.

Avec ce nouvel aménagement, les passagers situés dans la partie basse pourront bénéficier d'un espace supplémentaire pour les jambes, tandis que ceux positionnés sur le niveau supérieur profiteront d'un angle d'inclinaison plus important que ce qui se fait actuellement en classe économique, selon l'entreprise.

Un concept très critiqué

D'abord développé dans le cadre d'un projet étudiant, ce projet lancé par Alejandro Núñez Vicente a suscité de nombreuses moqueries sur les réseaux sociaux. Certains internautes ont dénoncé une tentative d'entasser encore plus les passagers.

CNN Travel, qui a testé le dispositif, a observé que la partie inférieure pouvait provoquer de la claustrophobie chez le passager, bien qu'il ait accès à un espace supplémentaire pour positionner ses jambes.

Le designer et PDG de la start-up assure toutefois qu'il ne souhaite pas éradiquer les sièges classiques, mais qu'il imagine plutôt ce double niveau au centre, entouré de deux rangées d'avions traditionnels.

Des escalators géants de 1.500 mètres pour faciliter l'ascension d'une montagne en Chine

La Chine facilite grandement la tâche aux touristes qui souhaitent visiter un sommet de montagne dans le Jiangxi. Une station de montagne a investi des millions dans des escaliers mécaniques géants pour aider les visiteurs à atteindre le sommet en toute simplicité.

L'effort pour atteindre le sommet d'une montagne fait partie de l'expérience de randonnée de nombreux alpinistes, mais dans la région de Lingshan, dans la province du Jiangxi, dans l'est de la Chine, vous pourrez bientôt atteindre un sommet de 1.500 mètres en empruntant simplement quelques escaliers mécaniques.

Le projet devrait donner à chacun la possibilité d'atteindre le sommet populaire de la montagne et de profiter de la beauté des environs.

Le projet a été financé en 2022 et devrait être achevé le mois prochain.

Des photos et des vidéos récentes prises sur place montrent des dizaines d'escaliers mécaniques interconnectés depuis le pied de la montagne jusqu'au sommet.

Bien qu'il ne s'agisse pas de la seule installation d'un escalator de montagne en Chine, il est considéré comme l'un des



escalators les plus grands et les plus complexes du pays.

Des réactions mitigées

Le mont Tanyu, dans la province chinoise du Zhejiang, est devenu la première montagne à devenir virale en 2023 après l'installation d'un escalator permettant à quiconque d'atteindre son sommet de 350 mètres de haut. Depuis, plusieurs autres zones naturelles montagneuses ont suivi cet exemple. Les réactions du public sont diverses. Certains saluent l'initiative, car elle donne aux personnes âgées et aux personnes handicapées la possibilité de profiter de vues à couper le souffle. D'autres accusent les autorités de vouloir rendre l'image de la randonnée moins agréable.

Dans le Jiangxi, les visiteurs devaient gravir des milliers de marches et il leur fallait environ deux heures pour atteindre le sommet de la montagne de 1.500 mètres de haut. Mais lorsque l'escalator ouvrira le mois prochain, les gens pourront atteindre le sommet sans effort et en quelques minutes seulement.

En Angleterre, des scientifiques préparent l'agriculture de demain, transformée par le changement climatique



Dans un monde à +2°C, il sera beaucoup plus difficile de cultiver du blé au Royaume-Uni. Pour éviter une pénurie alimentaire d'ici quelques décennies, des chercheurs britanniques expérimentent de nouvelles options, comme la culture du riz et des pois chiches.

Grandes bottes en caoutchouc aux pieds, Nadine Mitschunas manipule avec une joie non dissimulée les plants de riz à maturité qui émergent de l'eau d'une petite parcelle qu'elle cultive dans les Fens, une région particulièrement fertile de l'est de l'Angleterre.

"Faire pousser du riz n'avait jamais été fait au Royaume-Uni" et ces plants montrent que ce "n'est finalement pas aussi fou qu'il y paraît", grâce au changement climatique, s'enthousiasme cette chercheuse au centre britannique d'écologie et d'hydrologie (UKCEH).

Du riz dans le "grenier à blé du Royaume-Uni", mais aussi des citrons ou des pois chiches dans le sud: c'est le pari de moins en moins fou que font des chercheurs britanniques, qui étudient à quoi ressemblera l'agriculture de demain dans le pays.

Nadine Mitschunas dirige ainsi des recherches visant à tester dans le Cambridgeshire de nouvelles cultures en réhumidifiant ou remettant en eau une ancienne région de tourbières.

Son riche sol a permis de développer une agriculture particulièrement productive, et la région concentre un tiers des légumes et 20 % des pommes de terre et betteraves cultivés en Angleterre.

Mais le drainage des sols appauvrit progressivement la terre, menaçant l'agriculture locale. Et libère en prime le CO2 capté par les tourbières.

Assurer l'avenir

C'est ce qu'ont constaté Craig et Sarah-Jane Taylor, agriculteurs partenaires du projet de l'UKCEH.

"Nous avons bien conscience que nos sols s'épuisent et que nous devons changer pour assurer l'avenir", explique Sarah-Jane, qui souligne que l'accès à l'eau "devient un problème, et ça va empirer".

Comme ailleurs dans le monde, les effets du changement climatique se font sentir au Royaume-Uni, avec des phénomènes extrêmes plus fréquents, un réchauffement des températures, ou un assèchement des sols par endroits.

Selon une modélisation de l'UKCEH, des cultures aujourd'hui largement répandues comme le blé ou les fraises deviendront beaucoup plus difficiles d'ici 2080 avec un réchauffement de 2°C. Avec une hausse de 4°C, ce sont les cultures d'oignons et d'avoine qui seraient pénalisées.

Mais à l'inverse, d'autres pourraient devenir plus viables, comme le tournesol, le blé dur, le soja, le pois chiche, le citron ou le gombo, en particulier dans le sud-ouest du pays ou en Ecosse près du littoral.

Dans les Fens, Nadine Mitschunas a testé neuf variétés de riz qui poussent habituellement aux États-Unis, aux Philippines, en Macédoine ou au Japon. Quatre semblent déjà prometteuses, en particulier une variété originaire de Colombie.

La germination des graines s'est faite en laboratoire, puis les semis ont été plantés dans l'eau en juin et la récolte a commencé début octobre.

"Je ne mange pas encore mon propre riz", s'amuse la chercheuse, mais d'ici dix ans, cela pourrait devenir une réalité.

"Le climat compatible avec la culture du riz s'étend de plus en plus vers le nord" de l'Europe, explique-t-elle, citant des projets plus avancés aux Pays-Bas et en Allemagne. La chercheuse teste aussi divers légumes (salades, céleris, citrouilles...), des fraises, ou encore des plantes aromatiques.

Son projet vise également à régénérer les tourbières afin d'accroître les capacités de captage de CO_2 du pays.

Ne pas attendre

"Nous pouvons prendre des risques que les agriculteurs ne pourraient pas se permettre", explique Nadine Mitschunas.

Ailleurs au Royaume-Uni, d'autres équipes de chercheurs testent également de nouvelles cultures.

À l'université de Southampton (sud), Mark Chapman, professeur de biologie, dirige une étude visant par exemple à expérimenter la culture de pois chiches dans divers endroits du pays.

"Si nous attendons 20 ou 30 ans et que nous nous rendons compte que nous ne pouvons plus cultiver du blé comme nous l'avons toujours fait, alors nous aurons un problème", explique-t-il. Il faut donc s'interroger maintenant sur les futures cultures, les variétés à privilégier et (se demander) si les consommateurs accepteront de changer leurs habitudes, pour "faciliter la transition", selon lui.

"Nous sommes à un point où nous devons essayer plus de choses. Et on doit impliquer les agriculteurs", qui connaissent leurs sols, et devront s'approprier ces changements, ajoute le chercheur.

Dans les Fens, Sarah-Jane et Craig font figure de précurseurs. Mais après l'étonnement des débuts, ils ont noté l'intérêt croissant d'autres agriculteurs.

"Il fut un temps où on ne cultivait pas la pomme de terre ou la betterave ici, et maintenant ce sont les principales cultures. Donc pourquoi le riz ne serait pas une option ? Et pourquoi ne pas essayer ?" interroge Sarah-Jane.

Terres rares: au Kenya, les habitants de Mrima hill et leur forêt dans le viseur des investisseurs étrangers

PRÈS de la côte kényane, cinq petits villages et une forêt se retrouvent malgré eux au coeur d'un jeu géostratégique global, impliquant notamment Chine et États-Unis, le sol sur lequel ils s'enracinent regorgeant de terres rares.

Mrima hill, jolie colline boisée située près de la frontière tanzanienne, voit depuis quelque temps les visiteurs étrangers se succéder. Car d'importantes réserves, notamment de niobium, un minerai utilisé pour renforcer l'acier, s'y trouvent.

Le site est petit: environ 3,6 km2 au total. Mais le gisement sur lequel il repose a été évalué en 2013 à 62,4 milliards de dollars par Cortec mining Kenya, une filiale de sociétés anglaises et de l'entreprise canadienne Pacific Wildcat Resources.

Les yeux avides des investisseurs étrangers

Alors que la compétition s'accélère globalement pour l'accès aux terres rares, l'ex-ambassadeur par intérim des États-Unis au Kenya, Marc Dillard, s'est donc rendu sur place en juin, selon plusieurs villageois interrogés par l'AFP, ce qu'a confirmé la représentation diplomatique américaine à Nairobi.



Communiqué

Le Président de la société algérienne de chirurgie et médecine esthétique (SACME), informe l'ensemble des adhérents qu'une assemblée générale élective se tiendra le jeudi 16 avril 2026 à Alger, à l'hôtel Sheraton en marge du 15e congrès.L'élection est ouverte à tous les adhérents remplissant les conditions d'éligibilité. Les candidatures doivent être adressées par mail au secrétariat de la SACME au plus tard 30 jours avant le jour de l'élection.

Le président de la SACME.
M. Serir.
Secrétariat SACME.
drmustaphaserir@yahoo.f



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE CULTURE ET ARTS WILAYA DE M'SILA

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au marché approuvé par la Commission des marchés publics de la wilaya de m'sila sous le numéro 283/2025 en date du 25/08/2025
Conformément à l'ordre de service numéro : 01/2025 en date du : 14/09/2025
Conformément au délai d'exécution estimé à : 100 jours
Compte tenu du retard constaté dans la livraison des livres, conformément aux dispositions contractuelles prévues dans le marché,
un mise en demure n° 01 est adressé à l'entreprise : saïd adel commerce de gros pour la librairie et la papeterie à M'sila, bénéficiaire de la part numéro 03 : spécialisations scientifiques pour le projet : Acquisition des d'ouvrages pour 18 bibliothèques sectorielles dans la wilaya, afin de respecter l'objet du marché en livrant les livres dans un délai maximum de 08 jours. En cas de non-exécution de cet avertissement, les mesures administratives nécessaires seront prises conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 15/01/2026 / ANEP 2616001011**

أفوب AFOWB
République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Béjaïa
Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
وكالة التسيير و التنظيم العقاريين الحضريين

N°028.....DT /SM/ FT/AFOWB/2026

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions des l'articles 40,82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, le Directeur de l'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de BEJAIA, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales **N° 27/AFOWB/ 2025** paru dans les quotidiens nationaux «LE JEUNE INDEPENDANT » et « EL FADJR » le 29/12/2025 relatif à la Réalisation de **80 logements promotionnels aidés (LPA) avec locaux commerciaux y compris VRD sis à Sidi Ahmed, Commune et Wilaya de Bejaia.**
Est déclaré **infructueux.**

Le Jeune Indépendant **du 15/01/2026 / ANEP 2616001266**

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

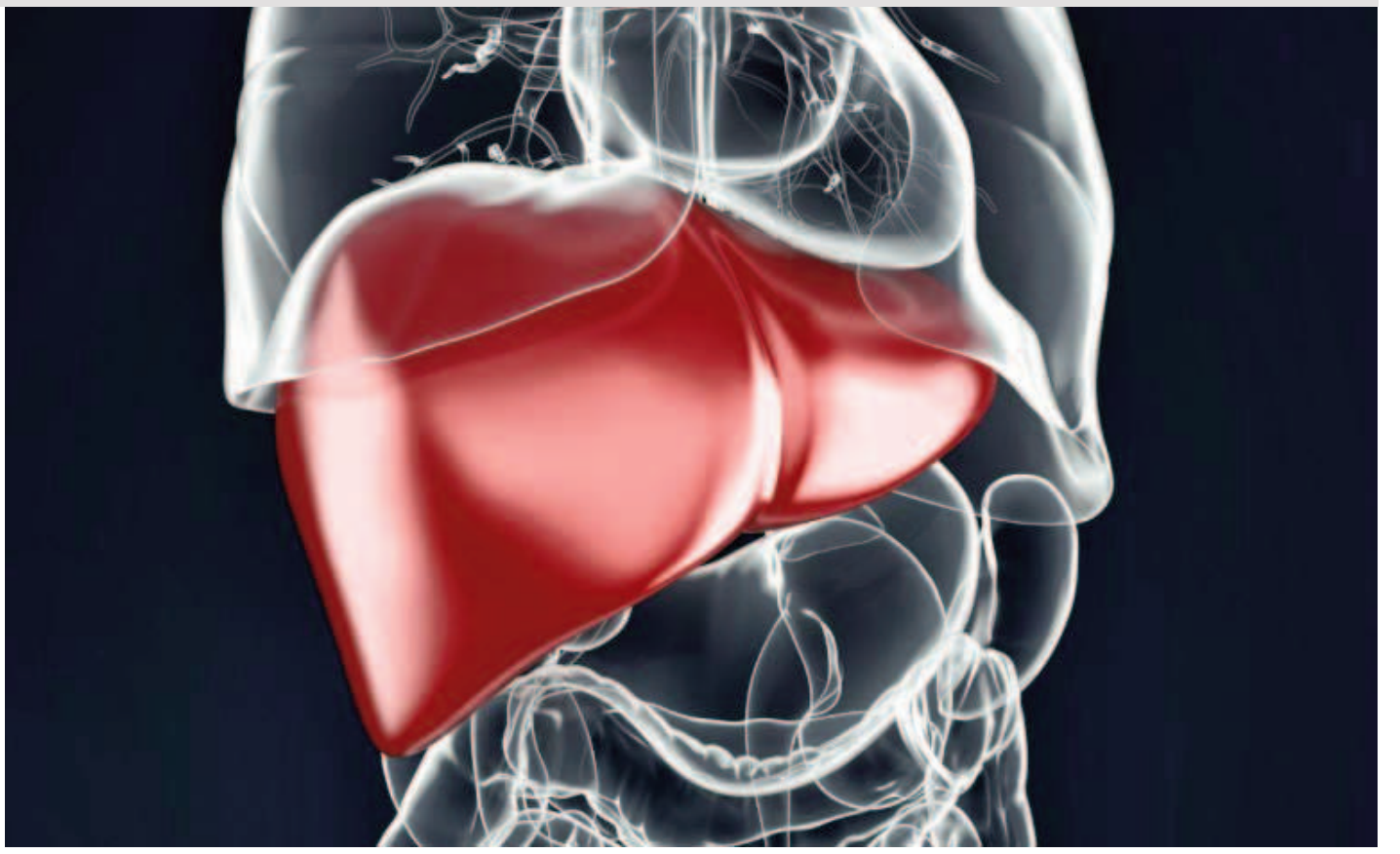
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



L'hépatomégalie se caractérise par une augmentation du volume du foie. Parmi les causes : un cancer, une cirrhose, un excès de fer... mais pas que ! Quels symptômes ? Douleur ? Fatigue ? Peut-on guérir ?

BIEN-ÊTRE

Comment soigner une hépatomégalie (foie) ?

L'hépatomégalie correspond à l'augmentation du volume du foie. Concrètement, le foie est trop gros. Elle peut révéler différentes maladies du foie. Quelles sont les causes ? Les symptômes à ne pas négliger ? Une fatigue ? Un foie douloureux ? Est-ce grave ? Quelles sont les conséquences d'avoir un foie trop gros ? Quel traitement ?

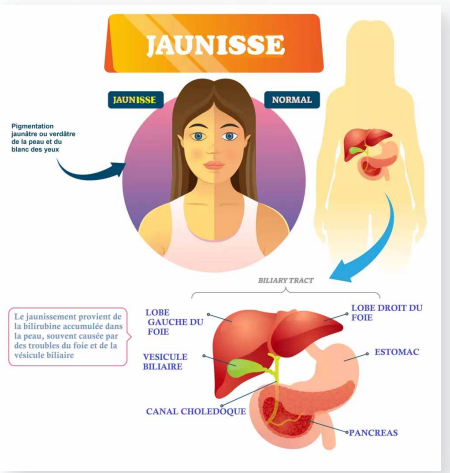
Définition : qu'appelle-t-on une hépatomégalie ?
Le foie est le plus gros des organes. Il est situé juste sous le diaphragme, une proximité qui permet, lorsqu'il grossit, de le détecter au toucher par une simple palpation L'hépatomégalie peut concerner le foie entier ou un seul des quatre lobes de l'organe. Tout dépend de la maladie sous-jacente.

Causes : pourquoi le foie augmente de volume ?
Les responsables de cette augmentation peuvent être d'origines variées :
la consommation excessive d'alcool ou de graisse car cette surcharge qui peut conduire à une stéatose aussi appelée "foie gras",
un cancer du foie,
une cirrhose,
une insuffisance cardiaque,
l'hémochromatose (excès de fer),
une hépatite ou lors d'une infection parasitaire, comme la bilharziose.
Quels sont les symptômes d'une hépatomégalie ?
Dans la majorité des cas, l'hépatomégalie est asymptomatique. Mais parfois, elle peut s'accompagner d'une gêne localisée au niveau de l'organe, d'une perte d'appétit, d'une grande fatigue ainsi que des nausées et vomissements.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une hépatomégalie ?
En l'absence de symptômes évocateurs, c'est très souvent lors d'un examen de routine chez votre médecin, lors de la palpation, que l'hépatomégalie sera détectée.
"Une analyse de sang permettra de vérifier le bon fonctionnement du foie et une une échographie permettra de confirmer le diagnostic" précise le Dr. Mory, gastro-entérologue à Paris.

Quel traitement pour soigner une hépatomégalie ?
Celui-ci sera adapté à la maladie responsable de l'augmentation du volume du foie. Si l'hygiène de vie est en cause, l'arrêt de l'alcool en cas de cirrhose et d'aliments gras en cas de stéatose.
Les saignées constituent le traitement de référence pour diminuer le taux de fer en cas d'hémochromatose. En cas de cancer, une ablation du foie pourra être envisagé.
Peut on mourir d'une hépatomégalie ?
"Non, assure le Dr. Mory, même s'il grossit beaucoup, le foie ne pourra jamais éclater.
En revanche, l'hépatomégalie est un signe clinique. C'est la cause de cette affection qui peut, dans certains cas, engager le pronostic vital."

Quelle est la cause d'une jaunisse (ictère) ?



LA JAUNISSE (ou l'ictère) est une coloration de la peau et du blanc des yeux en jaune. C'est souvent le signe d'une maladie du foie. Quelles autres causes ?
Chez l'adulte ? Le bébé ?
Une jaunisse (aussi appelé ictère) se définit par un blanc des yeux qui devient jaune et une peau jaunâtre. Elle traduit une quantité trop importante de bilirubine (pigment de couleur jaune, issu de la dégradation de l'hémoglobine) dans le sang, signe d'une maladie du foie comme une cirrhose ou une hépatite par exemple. Si vous avez le blanc de l'œil écru ou jaune, ou un teint légèrement jaunâtre, il est urgent de faire un dosage sanguin de la bilirubine. Une bilirubine élevée peut traduire un dysfonctionnement du foie. Quelle est la cause d'une jaunisse ? Quels sont les symptômes évocateurs ? Chez l'adulte ? Le bébé ? Quand s'inquiéter ? Comment la soigner rapidement ? Explications de nos experts du foie.

Définition : qu'appelle-t-on une jaunisse ?
"L'ictère ou la jaunisse est une coloration jaune des muqueuses, de la peau et de la conjonctive (blanc de l'œil)", explique d'emblée le Pr Victor de Lédinghen, hépatologue au CHU de Bordeaux. "Lors d'un problème au foie : le foie se rétrécit et ne fonctionne plus normalement, c'est ce qu'on appelle l'insuffisance hépatique.
Et lorsqu'il fonctionne à moins de 50% de sa capacité, il n'est plus capable d'éliminer toute la bilirubine (pigment jaune qui se trouve dans la bile) qui finit par s'accumuler dans le sang, d'où cette coloration des yeux et de la peau", complète le Pr Patrick Marcellin, hépatologue.

Quelle est la cause d'une jaunisse chez l'adulte ?
Chez l'adulte, plusieurs causes peuvent être à l'origine d'une jaunisse :
► Une maladie du foie : une hépatite (parfois hépatite médicamenteuse ou alcoolique), une cirrhose du foie
► La présence de calculs biliaires
► Une tumeur au foie ou au pancréas (ictère à bilirubine conjuguée)
► Un blocage de l'écoulement de la bile (obstruction du canal biliaire...)
► La maladie de Gilbert, "qui n'est en réalité pas une maladie mais une anomalie enzymatique.

Bilirubine totale, libre, conjuguée : basse, élevée, pourquoi ?
La bilirubine est un produit de la destruction de l'hémoglobine et est présente en faible quantité dans le sang. C'est le pigment jaune qui donne la couleur à l'urine. Quelles sont les normes ? Pourquoi est-elle basse ou élevée ? Décryptage des résultats d'analyses possibles.

Quelle est la cause d'une jaunisse chez le bébé ?
"Les nouveau-nés peuvent également être atteints d'ictère dans les premières semaines de leur vie. C'est absolument banal, sans danger, et ça guérit tout seul, éventuellement en les mettant sous des rayons UV, explique le Pr de Lédinghen. De manière absolument exceptionnelle, l'ictère peut être liée à une maladie génétique". L'ictère cholestatique est une forme de jaunisse du nouveau-né : le foie n'est pas alors assez mature pour éliminer la bilirubine d'où son passage dans le sang et un taux anormalement élevé.

Bébé a la jaunisse : que faire ?
La jaunisse ou "ictère néo-natal" est une maladie fréquente qui touche, en moyenne, un nouveau-né sur trois. Le plus souvent, elle apparaît dans les 24 heures à 48 heures après la naissance.

Quels sont les symptômes d'une jaunisse ?
Lors d'une jaunisse, on peut observer :
une coloration jaune (signe principal d'une jaunisse) peut toucher la peau, les muqueuses (les parois tapissant la partie interne de certains organes) buccales ou génitales et la conjonctive, qui correspond au blanc de l'œil (ictère conjonctival). Cette dernière localisation est souvent la première à apparaître, voire la seule franchement visible, notamment chez les individus à peau sombre.
la fatigue et des démangeaisons
un mauvais goût dans la bouche qui mène à un dégoût des aliments
de la fièvre peut être présente
des douleurs abdominales sont possibles

Est-ce grave ? Mortel ?
La jaunisse est impressionnante mais dans la plupart des cas, la jaunisse n'est pas grave si elle est prise en charge correctement. Parmi les (rares) complications liées à un taux de bilirubine très élevé, il y a :
Les convulsions
Une surdité
Une infirmité motrice du cerveau
Un retard de développement...

Traitement : comment soigner une jaunisse ?
► L'ictère du nouveau né peut être traité par la photothérapie. Le bébé, nu et les yeux protégés par des lunettes, est placé dans une couveuse spéciale, sous des tubes à fluorescence compacte émettant une lumière bleue.
► Chez l'adulte, le traitement de l'ictère consiste à traiter sa cause. "S'il y a obstacle à l'écoulement de la bile, il faudra lever celui-ci, et si c'est une maladie du foie, il faudra s'attacher à l'identifier et à la traiter. Tant qu'on n'a pas traité la cause, l'ictère ne pourra pas disparaître".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION **NIF : 097529010017814**

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacites Minimales N°...../2025

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Mascara lance un Avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur :

REHABILITATION ET AMENAGEMENT DES SALLES DE SOINS A TRAVERS LES COMMUNES DE LA WILAYA

Reparti comme suit :

LOT 01 : SALLE DE SOINS LOTISSEMENT"G" SIG
LOT 11 : SALLE DE SOINS EL CHAHID BAYAI BENOUMER DOUAR OULED BELKHIR –FROHA
LOT 15 : SALLE DE SOINS DOUAR ATHAMNIA-AIN FRASS
LOT 19 : SALLE DE SOINS KERANIF-ALAIMIA
LOT 20 : SALLE DE SOINS KAROUN- RASS ELAIN AMIROUCHE
LOT 23 : SALLE DE SOINS DOUAR OULED EI HADJ SFAFHA N° 02-EL GHOMRI

Conformément à article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter un dossier de **candidature,** un offre **technique** et un offre **financièr (voir cahier des charges, article 12)**

En vertu de l'article **n°43** de la loi **n°23-12**du **05/08/2023**,fixant les règles générales des marchés publics, et des articles **n°44** et **54**du décret présidentiel **n°15-247** du**16/09/2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

Capacités Financière : Ayant une moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années **(2022-2023-2024)** Égale ou Supérieure à **1.000.000.00** DA

Capacités professionnelles :

- Entreprises ou groupement d'entreprises qualifiées à la catégorie **DEUX (02)** ou plus, dont l'activité principale bâtiment en cour de validité.
- Les soumissionnaires peuvent participer pour **un lot ou plus et pretendre un lot ou plus** a condition qu'ils **presentent les moyens humains et materiels distinct a chaque lot**
- Le choix du partenaire cocontractant se fera par ordre de classement.

Capacités technique : les soumissionnaires doivent présenter au moins une **attestation de bonne exécution** pour la réhabilitation, realisation, réfection ou aménagement délivrée par le maitre d'ouvrage public.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les entreprises, ou son représentant dûment désigné, intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la **Direction de Santé et de la Population, sis à la cité Administrative nouvelle, ZHUN 12, MASCARA / WILAYA DE MASCARA.**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de la candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas.

1-Une enveloppe contenant « Le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
2-Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
3-Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, qui porte :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°.../2025.
REHABILITATION ET AMENAGEMENT DES SALLES DE SOINS A TRAVERS LES COMMUNES DE LA WILAYA **Reparti comme suit :**
LOT 01 : SALLE DE SOINS LOTISSEMENT"G" SIG
LOT 11 : SALLE DE SOINS EL CHAHID BAYAI BENOUMER DOUAR OULED BELKHIR –FROHA
LOT 15 : SALLE DE SOINS DOUAR ATHAMNIA-AIN FRASS
LOT 19 : SALLE DE SOINS KERANIF-ALAIMIA
LOT 20 : SALLE DE SOINS KAROUN- RASS ELAIN AMIROUCHE
LOT 23 : SALLE DE SOINS DOUAR OULED EI HADJ SFAFHA N° 02-EL GHOMRI

- **les offres seront deposees au niveau de : La Direction de la santé et de la populationCité Administrative de la Wilaya Mascara.**

La date limite des dépôts des offres est fixée à **Quinze jours(15)** jours à compter de la 1re parution dans les quotidiens ou BOMOP ou PRESSES ELECTRONIQUE à 13:30h Sous triple enveloppes (enveloppe extérieure qui contiendra trois (03) enveloppes séparées, l'une comportant l'offre candidature , l'offre technique et l'autre l'offre financière) cachetée et anonyme portant la mention suivante.

Le Jeune Indépendant **du 15/01/2026 / ANEP 2631000550**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA de BOUIRA
DAIRA de LAKHDARIA
COMMUNE de Maalla

NIF : 098410145093619

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de **MAALLA** lance un avis **d'appel d'offre ouvert,** pour :

Approvisionnement Des Cantines Scolaires De La Commune De Maalla Aux Produits Alimentaires Pour L'année 2026.
- lot N°01 : Alimentation Générale + Pain Amélioré
-lot N°02 : Fruits Et Légumes.

- Les fournisseurs intéressés par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du **Bureau De Marches** de la commune, contre paiement de la somme de 5 000, 00 DA.
- les offres doivent comporter **un dossier de candidature, une offre technique** et **une offre financière.**
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, accompagnées des documents en cours de validité, sont adressés à **M[r] :LE PRESIDENT DE L'APC DE MAALLA.**
- Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« APPEL D'OFFRE OUVERT N°:01/2025 »
Approvisionnement Des Cantines Scolaires De La Commune De Maalla Aux Produits Alimentaires Pour L'année 2026-
- lot N°01 : Alimentation Générale + Pain Amélioré
-lot N°02 : Fruits Et Légumes
(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres).

❖ **LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTE LES PIECES SUIVANTES :**

1- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature remplie signé, cachetée et datée ;
- La déclaration de probitéremplie signé, cachetée et datée ;
- Le registre de commerce ;
- Les documents requis dans le cahier des charges.

2- L'OFFRE TECHNIQUE :

- cahier des charges techniques remplis signée, cacheté et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite **« lu et accepté » ;**
- Déclaration à souscrire remplie signée, cachetée et datée ;
- Mémoire technique justificatif selon le modèle joint, remplit signé, cacheté et daté ;

3- L'OFFRE FINANCIERE:

-La lettre de Soumission remplie signé, cacheté et datée.
-Le Devis quantitatif et estimatif signé, cacheté et daté.
-Le Bordereau des prix unitaires signé, cacheté et daté.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la **presse nationale** ou le **BOMOP.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de QUATRE VINGT DIX **(90) jours** augmentée à la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis .

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la commune à **dix (10 :00) heures,** le dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

CETTE ANNONCE EST UNE INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES A ASSISTER AU PROCESSUS D'OUVERTURE.

Le Jeune Indépendant **du 15/01/2026 / ANEP 2616001327**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE, ET DE L'AMENAGEMENT DE TERRETOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE HUSSEIN DEY

SIEGE SOCIAL
Cité AMIROUCHE, Bâtiment « D » Hussein Dey
Email : opgi.hussiendey@sakani.dz

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099916000876756

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/223, Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et les articles 49,118 et 128 de la décision N° 1126/2016 du 07/11/2016,fixant les conditions particulières de passation des marchés financés sur fond propre de l'office, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey – Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°25/2025,**paru dans les quotidiens nationaux (**الفجر- le jeune indépendant)** en date du **11/12/2025,**relatif à la réalisation des travaux en tous corps d'état (T.C.E) y compris murs de soutènement du projet des **(152/898 LPA) blocs (A3,C1-4,C1-5, C1-6)** , sis à la commune de Beni Messous,Wilaya d'Alger, qu'a l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribuée provisoirement au soumissionnaire :

N°PLI	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de choix
02	ETB TCE BOUHADDAD MAHDI N° d'identification fiscale 168181000515189416O0	80 points	661 319 350.00 DA/TTC	VINGT QUATRE (24 Mois)	Offre moins distante

Les autres soumissionnaires sont invités, à se rapprocher des services de l'OPGI Hussein Dey – Département du Développement de la Promotion Immobilière et Foncière et de la Réhabilitation, Bâtiment « D » cité Amirouche - Hussein Dey dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse électronique, ou BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux , pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse électronique, ou BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour de repos légal ou un jour férié, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant

Le Jeune Indépendant **du 15/01/2026 / ANEP 2616001055**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LAGHOUAT

AVIS DE CONCOURS SUR TITRE 2025

La Direction de santé et population de Laghouat lance une opération de recrutement par voie de concours Sur Titre pour le grade suivant :

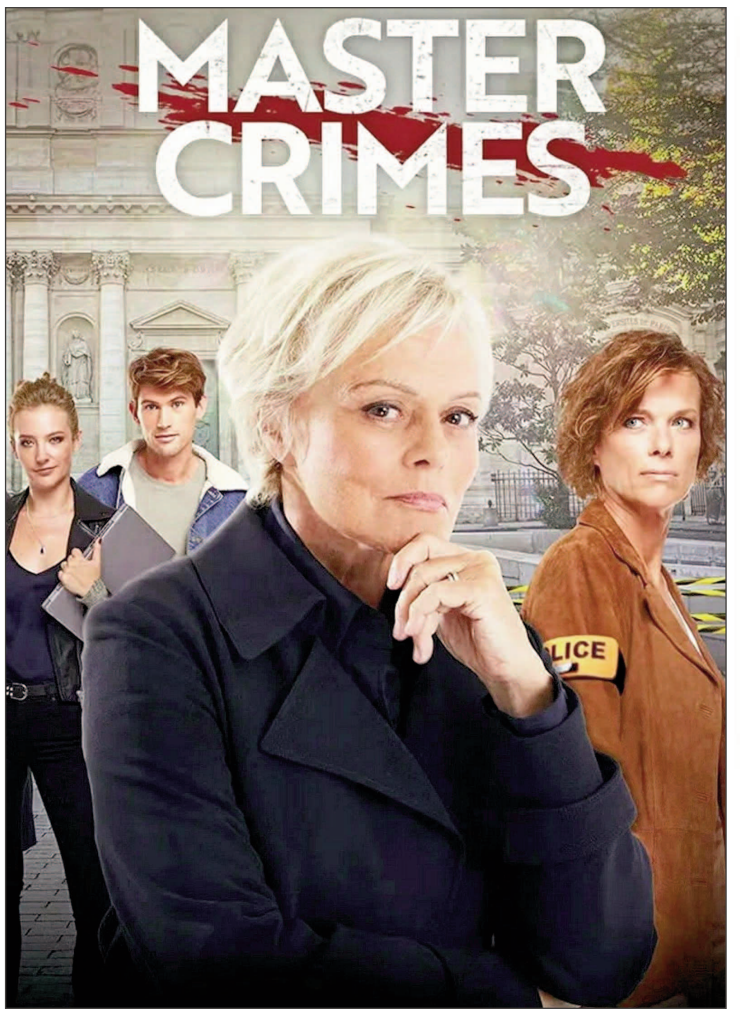
Grade	Nombre	Etablissement concerné	Condition de recrutement	Mode de recrutement
Médecin généraliste de santé publique	03	La Direction de la santé et de la population Laghouat	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre connu équivalent	Concours sur titre

Constitution du dossier :
- Une demande manuscrite (adresse complète + numéro de téléphone)
- Copie de la carte nationale
- Copie du diplôme avec les relevés des notes de toutes les années
- Fiche de renseignements (remplie par le candidat)
- Un certificat de résidence.
- Un certificat de travail précisant le poste occupé et l'expérience du candidat (légalisé par la CNAS concernant le secteur privé) (si disponible)
- Un certificat de major de promo (si disponible)
- Un certificat prouve la formation supérieure dans la même spécialité (si disponible)
- Un certificat prouvant les travaux et les études réalisés par le candidat dans la même spécialité (si disponible)

N.B. : Les dossiers doivent être adressé à Direction de la santé et de la population de Laghouat dans un délai ne dépassant pas les 15 jours à compter de la première publication de cet avis.

Les candidats nom retenus pour participer aux concours peuvent introduire un recours devant l'autorité ayant pouvoir de nomination.

Le Jeune Indépendant **du 15/01/2026 / ANEP 2616001113**









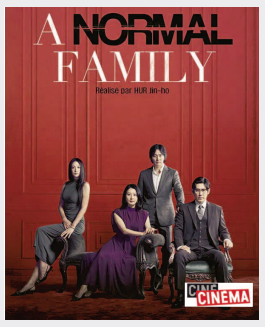




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - France 2025 — TF1
Master Crimes

21h00 Magazine d'information France - 2026 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Téléréalité — M6
Qui veut être mon associé ?

21h00 Série dramatique - 2025 — CANAL+
Playing Nice

20h50 Divertissement — W9
France - 2025
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film de guerre — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Allemagne - 2001
Stalingrad

21h05 Téléréalité — 6ter
2026
Les reines de la route

21h00 Comédie France - 2016 — CINE+ PREMIER
Les Tuche 2 : le rêve américain

21h50 Golf : TGL Saison 2026 — CANAL+ SPORT
Golf : TGL

21h00 Drame - Corée du Sud 2025 — CINE+ CINEMA
A Normal Family

20h50 Cinéma — CANAL+ family
1984
Marche à l'ombre

21h25 Téléréalité — TMC
France
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h00 la chaine ACTION



Cinéma (Etats-Unis - Espagne 2023)

The Covenant

Après les attaques tragiques du 11 septembre 2001, les États-Unis s'engagent dans une guerre prolongée en Afghanistan, mobilisant des milliers de soldats et d'interprètes locaux. Dix ans plus tard, le sergent-chef John Kinley (Jake Gyllenhaal) commande une unité chargée de neutraliser les explosifs talibans, une mission périlleuse qui expose son équipe à des dangers constants. Suite à une attaque dévastatrice, Kinley se retrouve contraint de recruter Ahmed (Dar Salim), un nouvel interprète. Au départ, leurs interactions sont teintées de méfiance et de tensions, reflétant les préjugés et les défis de la guerre.

22h52

Film d'horreur (Etats-Unis - 1997)

Anaconda, le prédateur

L'éminent anthropologue Steven Cale (Eric Stoltz) et la réalisatrice Terri Flores (Jennifer Lopez) se lancent dans une aventure audacieuse en réalisant un film-documentaire sur une tribu méconnue de l'Amazonie, qui voue un culte aux serpents géants. Alors qu'ils naviguent sur un affluent de l'Amazone, leur expédition prend un tournant inattendu lorsqu'ils découvrent Paul Sarone (Jon Voight), un chasseur de reptiles échoué sur la berge.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 06:02 | 12:38 | 15:17 | 17:36 | 19:05 | 06:06 | 12:43 | 15:23 | 17:42 | 19:10 | 06:20 | 12:58 | 15:39 | 17:58 | 19:25 | 06:06 | 12:48 | 15:38 | 17:57 | 19:20 | 06:27 | 13:04 | 15:44 | 18:03 | 19:31 | 06:31 | 13:09 | 15:50 | 18:09 | 19:36 | 06:34 | 13:12 | 15:53 | 18:13 | 19:40 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8392 – JEUDI 15 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	5°
Oran	16°	8°
Constantine	14°	1°
Ouargla	14°	7°

RÉHABILITATION DES ROUTES ET AUTOROUTES

El-Aman préconise rigueur et qualité des travaux

L'Association nationale El-Aman a salué et a exprimé son soutien à la grande opération de réhabilitation des autoroutes et des routes nationales lancée par les pouvoirs publics, la qualifiant de projet stratégique pour la sécurité des usagers, la fluidité du trafic et le développement économique du pays.

Dans un communiqué rendu public hier, l'association insiste toutefois sur la nécessité que ces travaux soient conduits avec la plus grande rigueur, en respectant les normes techniques nationales et internationales, et en mettant en œuvre un contrôle permanent et rigoureux des chantiers.

Pour El-Aman, la réussite de cette opération ne peut se limiter à des interventions ponctuelles ou superficielles. Elle préconise le respect rigoureux des normes de conception, d'exécution et de contrôle, l'utilisation de matériaux de qualité, un suivi permanent des chantiers, ainsi que la prise en compte du poids, de la fréquence du trafic et des contraintes climatiques propres à chaque région du pays, du nord au sud. L'association met en garde contre toute précipitation, rappelant que la rapidité ne doit jamais compromettre la durabilité, la sécurité et l'efficacité des infrastructures.

L'association attire également l'attention, dans son communiqué, sur l'importance d'identifier les causes ayant conduit à la dégradation prématurée de nombreuses routes, souvent bien avant leur durée de vie théorique. Selon El-Aman, cette analyse est indispensable pour corriger les erreurs liées aux études techniques, aux matériaux, à l'exécution, au contrôle ou aux conditions d'exploitation, et ainsi éviter que les mêmes problèmes ne se reproduisent à l'avenir.



Un projet stratégique.

Un autre point clé mis en avant par l'association concerne le drainage et l'évacuation des eaux pluviales. «La stagnation des eaux sur les chaussées a été, à plusieurs reprises, une cause directe d'accidents graves et a accéléré la détérioration des routes. L'intégration de solutions efficaces, durables et conformes aux normes en matière de drainage est donc jugée indispensable dans tous les projets de réhabilitation», est-il noté dans le document de l'association. El-Aman plaide également pour que cette vaste opération s'inscrive dans une démarche d'innovation et de modernisation. Cela passe par l'utilisation de matériaux plus performants et durables, l'adoption de techniques modernes de réparation et de maintenance, ainsi que le recours à des solutions innovantes permettant des travaux rapides, limitant les entraves à la circulation tout en garantissant la longévité des infrastructures.

L'objectif final, estime El-Aman, c'est d'avoir «des routes sûres, résistantes et performantes, capables de supporter l'intensité du trafic et répondant aux exigences d'une mobilité moderne, sécurisée et durable».

L'Association EL-Aman réaffirme sa confiance dans les experts, ingénieurs et techniciens des travaux publics algériens, reconnus pour leur compétence, leur expérience et leur engagement au service de l'intérêt général. Elle souligne également sa disponibilité à contribuer activement, par ses propositions et son rôle citoyen, à toute initiative visant à améliorer durablement la qualité des infrastructures routières nationales, dans le respect de la sécurité des usagers et de l'économie nationale.

Lynda Louifi

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

63 décès enregistrés depuis octobre

AU MOINS 63 personnes ont perdu la vie depuis le 1er octobre 2025 à la suite d'accidents liés au gaz et au monoxyde de carbone, tandis que 1 055 autres ont été secourues à travers le pays.

Un bilan jugé préoccupant par les services de la Protection civile, qui réitèrent, à chaque occasion, leur appel à la vigilance quant aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone, un danger qui «reste trop élevé» en cas de non-respect des consignes préventives indispensables.

Dans une déclaration à la presse, le chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant-premier Youssef Abdat, a rappelé que des campagnes nationales de sensibilisation sont menées depuis le début du mois d'octobre à travers l'ensemble des wilayas. Ces actions de proximité, organisées dans les espaces publics, les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et les universités, visent à informer les citoyens sur les comportements à risque et diffuser les bons réflexes de prévention.

La Protection civile met en garde contre certaines erreurs en matière de sécurité qui «peuvent être fatales», soulignant que le risque d'intoxication au monoxyde de carbone augmente sensiblement durant la période hivernale. Les conditions météorologiques défavorables, marquées par une baisse importante des températures, entraînent en effet une utilisation massive et parfois anarchique des différents types d'appareils de chauffage, accentuant ainsi les dangers au sein des habitations.

Dans ce contexte, les services de la Protection civile tiennent à rappeler aux citoyens les consignes de sécurité impérativement à respecter afin de préserver des vies et d'éviter des dommages souvent irréversibles.

Il s'agit notamment de faire entretenir et régler régulièrement les appareils de chauffage par un professionnel qualifié, de ne jamais boucher les prises d'air dans les pièces, de penser à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, de l'aérer au moins dix minutes par jour et de ne pas obstruer les entrées et sorties d'air.

Les autorités recommandent également de ne jamais laisser un moteur de voiture en marche dans un garage fermé, une situation à haut risque d'intoxication. En cas d'urgence, le numéro vert de la Protection civile, le 14, est mis à la disposition des citoyens, appelés à préciser l'adresse exacte et la nature de l'accident afin de permettre une intervention rapide et efficace. Une nouvelle fois, la Protection civile insiste sur la prévention qui demeure la première ligne de défense contre ces drames évitables.

L. L.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

25 morts et 1 282 blessés en une semaine

VINGT-CINQ personnes ont trouvé la mort et 1 282 autres ont été blessées dans 1 165 accidents de la route survenus entre les 4 et 10 janvier, dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar avec 5 morts et 18 blessés dans 12 accidents de la route, a précisé la même source. Concernant les accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont pris en charge 77 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois le décès de sept personnes dans les wilayas de Blida, Annaba, Bordj Bou Arréridj et Djelfa, est-il ajouté dans le même communiqué.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 888 interventions pour l'extinction de 520 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (89 incendies), Blida (37) et Oran (36).

S. N.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

L'ANP veille au grain

DES TENTATIVES d'introduction de plus de trois quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 40 narcotrafiquants ont été arrêtés, lors d'opérations exécutées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 08 au 13 janvier en cours, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 08 au 13 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté cinq éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (40) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (3) quintaux et (4) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (34,7) kilogrammes de cocaïne et (222.218) comprimés psychotropes ont été saisis». «A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté (200) individus et saisi (36) véhicules, (132) groupes électrogènes, (107) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», selon le bilan. De même, «12 autres individus ont été appréhendés et un (1) fusil mitrailleur de type FMPK, (3) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, (4) fusils de chasse, (33.050) litres de carburants destinées à la contrebande ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes». Par ailleurs, «les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (71) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (205) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le bilan de l'ANP.

S. O. B.